

La Patrie

Bulletin d'après le thermomètre de
Hearst & Harrison, rue Notre-Dame,
1840 et 1842.

Aujourd'hui maximum... 70
Même date l'an dernier... 64
Aujourd'hui minimum... 48
Même date l'an dernier... 38

Prochaines pour
les prochaines
vingt - quatre
heures.



Toronto, 22.-Vent de l'est au sud.
tempé beau et plus chaud; quelques
ondées, peut-être, ce soir. Jeudi,
beau temps.

23^e ANNEE - N^o 73-HUIT PAGES

MONTREAL, MERCREDI, 22 MAI 1901

LE NUMERO, UN CENTIN

L'EMPRUNT DE \$100,000.00

EST ECRASE

Sur 1284 propriétaires qui ont voté hier 315 seulement
se sont montrés favorables au règlement

Les contribuables ont assez de fardeau sur les épaules

L'échevin Hart, président de la Commission des Incendies tient les citoyens
de la partie Ouest responsables de cet échec

Je suis d'opinion, disais hier après-
midi, un propriétaire en vue de cette
ville, que la question des emprunts
doit être résolue exclusivement par le
conseil de ville. Il a la chose publi-
que en mains; c'est à lui qu'incombe
la responsabilité de l'administrer au
meilleur avantage des citoyens.

Allez-vous voter l'emprunt de \$100-
000 pour améliorer le service des in-
cendies, demanda notre rédacteur.

Non, répondit-il et bien que le
taux des assurances pèse lourdement
sur mon quartier, je ne me soucie
guère de mon chef, de patronner une
mesure qui alourdira la dette qui
nous écrase sans apporter beaucoup
de remède à la situation. Un sur-
croît de taxes dans les circonstances
doit-il être nécessaire par des amé-
liorations urgentes, comme on le pré-
tend pour le service des pompes à in-
cendie, serait impopulaire. Il appar-
tient aux échevins, nos mandataires,
de faire disparaître ce préjudice en pre-
nant action en justice. Si le règle-
ment est légal, si l'emprunt s'impose
impérieusement, qu'ils aillent voter.

Il est incontestable que beaucoup
de propriétaires ont tenu ce raisonne-
ment et n'ont pas été déposer hier
leur vote dans l'urne municipale.
C'était à vrai dire sur cette abstention
que les partisans de l'emprunt
espéraient triompher. Le résultat
du scrutin a dû les décevoir. Amé-
liorations, et les convaincre à tout
jamais que le peuple, si petit toute-
fois qu'il est le vote d'hier, ne peut
pas se surcharger de nouveaux far-
deaux.

Voici le détail du vote par quar-
tier :

QUARTIER EST.

Poll. Contre. Pour. Contre.

No 1.-Hôtel de Ville 3 5

Majorité 2

QUARTIER CENTRE

No 1.-40 rue St-Gabriel 3 2

Majorité 1

QUARTIER OUEST.

No 1.-80 rue Foundling 2 1

Majorité 1

QUARTIER STE-ANNE.

No 1.-Marché à l'oin 11 12

No 2.-Blue Wellington 7 6

No 3.-Bureau de la voi-
rie, coin McCord et Ot-
tawa 2 8

No 4.-71 rue Centre 11 15

No 5.-592 Wellington 4 6

35 47

Majorité 12

ST-ANTOINE-SUD

No 1.-32 Chabouille 8 4

No 2.-Marché St-Antoine 7 33

No 3.-302 Seigneurs 11 21

26 58

Majorité 82

ST-ANTOINE-EST

No 1.-674 St-Antoine 9 9

No 2.-5 Square Phillips 3 3

No 3.-32 Place Burnside 10 2

No 4.-2173 Ste-Catherine 14 1

No 5.-103 McTavish 12 4

48 19

Majorité 29

ST-ANTOINE-OUEST

No 1.-275 St-Antoine 13 6

No 2.-345 St-Antoine 10 5

No 3.-2629 Ste-Catherine 19 6

42 17

Majorité 25

ST-LAURENT.

No 1.-Poste de pompiers 7 11

No 2.-60 St-Charles-Bor-
romée 8 11

No 3.-2120 Ste-Catherine 9 8

No 4.-124 Av. du Parc 7 8

31 38

Majorité 7

ST-LOUIS

No 1.-101 St-Laurent 4 19

No 2.-Marché St-Laurent 2 17

No 3.-1585 Ontario 3 29

No 4.-619 St-Laurent 2 14

No 5.-684 St-Denis 1 17

12 96

Majorité 84

ST-JACQUES-SUD.

No 1.-Poste de pompiers 6 15

No 2.-1 Labelle 8 17

No 3.-1442 Ste-Catherine 0 35

14 67

Majorité 53

ST-JACQUES-NORD.

No 1.-1222 Ontario 3 46

No 2.-1356 Ontario 3 13

No 3.-Marché St-Jacques 5 33

No 4.-32 Mentana 6 28

17 120

Majorité 103

STE-MARIE-EST

No 1.-851 Ste-Catherine 12 22

No 2.-751 Ontario 2 29

4 51

Majorité 47

STE-MARIE-OUEST

No 1.-47 Craig 9 17

No 2.-73 Plessis 3 24

No 3.-298 av. Deloraine 3 35

No 4.-Kiosque de la police
rue Panet 2 56

17 126

Majorité 109

HOCHELAGA

No 1.-605 Ste-Catherine 4 18

No 2.-270 Ste-Catherine 9 29

13 47

Majorité 34

ST-JEAN-BAPTISTE

No 1.-Station de police 5 35

No 2.-10, coin St-Laurent et
Marie-Anne 6 37

No 3.-364 Rachel 2 23

No 4.-354 Mentana 4 22

No 5.-213 Rachel 4 38

21 152

Majorité 131

ST-GABRIEL

No 1.-474 Centre 4 29

No 2.-398 Chemin Hiber-
nia 4 14

No 3.-226 Coleraine 5 13

No 4.-421 Bourgeois 7 9

20 65

Majorité 45

ST-DENIS

No 1.-853 Av. Laurier 4 16

No 2.-195 Avenue Mont-
Royal 0 30

No 3.-1786 St-Hubert 3 12

7 58

Majorité 51

Le vote en bloc par quartiers
se résume donc aux chiffres suivants :

Quartiers Pour Contre

Est 8 5

Centre 3 2

Ouest 2 1

St-Antoine 35 47

St-Antoine-Est 26 58

St-Antoine-Ouest 48 19

St-Laurent 42 17

St-Laurent-Est 31 38

St-Jacques-Sud 12 96

St-Jacques-Nord 17 120

St-Martin-Est 17 126

Hochelaga 13 47

St-Jean-Baptiste 21 152

St-Gabriel 20 65

St-Denis 7 58

315 969

Majorité 315

Majorité contre 654

L'échevin Hart, président du comi-
té des incendies, et l'auteur du règle-
ment repoussé par le vote d'hier, a
déclaré à un reporter que les hom-
mes d'affaires de la partie ouest de
Montréal étaient à blâmer pour l'in-
différence qu'ils ont montrée en cette
occasion. "Ils n'ont, dit-il, apparem-
ment aucun souci de leurs intérêts
particuliers et de la protection de la
ville. Je crois que c'est le coup de
mort à tous les règlements de ce ge-
nre."

En somme, il n'y a que les quar-
tiers Centre, Ouest, St-Antoine Est et
St-Antoine Ouest qui aient donné une
majorité favorable à l'emprunt.

compagnies seulement de cette ville
avaient refusé d'accorder la journée
de neuf heures. Ce sont la "R. Hoe
Printing Press", employant 700 ma-
chinistes, et la "Garvin Machine Co",
employant 500 hommes.

L'OPINION DE M. O'CONNELL

Washington, 22.-Le président
O'Connell a dit hier soir, à 5 heures,
que les rapports qu'il avait reçus
indiquaient le règlement prochain des
difficultés. Pendant la journée, 120
patrons ont fait leur soumission.

Aux ministères de la marine et de
la guerre on craint que la grève nui-
se aux travaux du gouvernement. Les
travailleurs de plusieurs chantiers de
construction navale du Pacifique
sont en grève, et dans ces chantiers
des navires de guerre sont en voie de
construction. On pense que les chan-
tiers de l'est seront affectés aussi.

LA GREVE DES MAÇONS

New-York, 21.-Selon l'Association
des entrepreneurs en maçonnerie il
n'y a pas de changement dans la
grève des entrepreneurs en maçonnerie.
Ces-ci sont décidés à lutter
longtemps, et un grand nombre de
maçons sont sans ouvrage.

GREVE D'AILLAGEURS

Buffalo, N.-Y., 22.-Tous les ail-
lageurs du chemin de fer "Lehigh
Valley", en cette ville, se sont mis
en grève, hier soir. Depuis lundi, pa-
raît-il, les cours du chemin de fer
étaient surveillés par la police, et
les aiguilleurs ne veulent pas travail-
ler sous la surveillance de la police.

A OTTAWA

Ottawa, 22.-Rien de nouveau con-
cernant la grève des machinistes.
Tout le monde est calme et personne
ne veut céder. Un des employés de la
fonderie Victoria, disait, hier, qu'il
avait gagné \$11 en deux semaines,
mais pour cette somme il a donné
175 heures de travail. Les grévistes
prétendent qu'ils peuvent continuer la
grève pendant une période illimitée.
Les patrons sont muets sur la ques-
tion.

CHINE ET ANGLETERRE

Lord Cranborne explique la
politique de son gouver-
nement

Les troupes anglaises quitteront
bientôt la Chine

Londres, 22.-Le gouvernement a
été interpellé, hier, à la Chambre des
Communes sur l'incident du remor-
queur anglais "Ewo" à Tien Tsin. On
se rappelle que le remorqueur
avait endommagé un pont qui était
gardié par des Allemands et que ceux-
ci avaient fait feu sur le remorqueur
et avaient mortellement blessé deux
Chinois qui étaient à bord. Lord
Cranborne sous-secrétaire des Affaires
Etrangères, a dit que le feld mar-
chal de Waldersee avait dit qu'il re-
grettait la chose et avait promis de
prendre des mesures pour empêcher la
répétition de semblables incidents.

Lord Cranborne a ensuite expliqué
la politique du gouvernement en Chi-
ne. Le gouvernement, dit-il, s'occupe
surtout, pour le moment, de modifier
les demandes d'indemnité et de voir
à ce qu'elles ne nuisent pas aux inté-
rêts du commerce. Il s'oppose, consé-
quemment, à l'augmentation des
droits d'importation.

Lord Cranborne a ajouté que trois
hauts fonctionnaires chinois avaient
reçu la permission de se suicider, qu'
quatre autres avaient été bannis et
que les puissances avaient demandé
la punition de 170 autres coupables.
Les affaires de Chine, selon lui, en-
trent dans une phase plus pacifique,
et le gouvernement espère rappe-
ler bientôt une grande partie de ses
troupes.

A la Chambre des Lords, lord Tan-
sdowne a fait une déclaration identi-
que à celle de lord Cranborne.

PROTECTION DU POISSON

Mesure prohibitive concernant la
pêche à la truite

M. Joseph Riendeau a eu l'obligean-
ce de nous communiquer les nou-
veaux amendements à l'acte des pé-
cheries et qui viennent d'être pro-
mulgués par le gouvernement d'Ot-
tawa.

Ces amendements disent que per-
sonne ne devra recevoir, expé-
dier, transporter ou avoir en sa pos-
session de la truite mouchetée de rivière
ou de mer prise dans les provin-
ces d'Ontario, Québec, Nouveau-
Brunswick, Nouvelle-Ecosse et Ile du
Prince-Edouard, excepté celle prise
par les touristes au poids de 25 li-
vres pour chaque pêcheur.

Aucun paquet de truite prise en
vertu de cette exception ne devra ex-
céder 25 livres et il n'en pourra être
expédié plus qu'un par saison pour
chaque pêcheur.

LES OUVRIERS

Convocations pour ce soir

L'Union des cordonniers, à la salle
St-Joseph.

L'Union des fondeurs à la salle du
travail, coin des rues St-Lambert
et Notre-Dame.

La loge Mont-Royal de l'Association
Internationale des machinistes,
à la salle Unity, No 590 rue Wellin-
gton, Pointe St-Charles.

L'Union des charretiers de grosses
voitures à la salle Chatham, No 134
rue Chatham.

L'Union des cordonniers-unis, au
No 1799 rue Ste-Catherine.

L'Union des commis-marchands,
au No 122 rue St-Denis.

L'Union fédérée des plâtriers, à la
salle de l'Etiquette Bleue, No 560 rue
Dorchester.

La société fédérée des ingénieurs
et des machinistes, au No 1149, rue
Notre-Dame.

L'Union indépendante des tail-
leurs, au coin des rues Ste-Elizabeth
et Ste-Catherine.

COLLEGE STE-MARIE

Convention des anciens élèves

La réunion des anciens élèves du
collège Sainte-Marie aura lieu, cette
année, le 23 mai courant.

Pour accommoder ceux des anciens
qui les occupations retiennent à
l'heure du midi, le comité a décidé
que le banquet aura lieu à 6 heures
p.m.

Mercrèdi, le 22, veille de la réu-
nion, il y aura séance dramatique
et musicale, dans la salle académique
du Gesù.

On y jouera "Pour la Patrie", de
Paul Deroulède.

Les anciens élèves sont priés de
compter comme personnelles l'invita-
tion qui leur est faite par la venue de
journaliers d'assister à ces fêtes des 22
et 23 mai courant.

Il n'y aura pas d'invitation sur
carte personnelle.

Les anciens élèves sont aussi priés
de verser le montant de leur contri-
bution annuelle, \$2.00, entre les
mains du trésorier, M. L. J. Lorain-
ger, avocat, 1608 rue Notre-Dame.

LE COMITE.

EXCURSION PAN-AMERICAINE

Vendredi, le 31 mai, de Montréal à
Buffalo et retour, six piastres
(\$6.00) via la route des Montagnes
Adirondack, du "New-York Cen-
tral". Bons pour revenir, partant de
Buffalo jusqu'au 3 juin inclusive-
ment. Les trains laissent la gare
Windsor à 8.25 a. m. et 7.00 p. m.
Chars directs "Pullman" sur le
train de 7.00 p. m. de Buffalo à
8.45 le matin suivant. Vols \$2.50
dans les deux directions. Vols à 1.50
rue St-Jacques ou à la gare Windsor.
Bureau des billets, pour informations,
95 95 99

INAUGURATION DU BAIN GALLERY

Les deux représentants du quartier Ste-Anne tiennent à honneur d'y faire
les premiers plongeurs

Tous les échevins présents expriment le désir d'avoir dans leur quartier
respectif une pareille institution

L'inauguration officielle du Bain
Gallery dans le quartier Ste-Anne, a
eu lieu hier après-midi. Quelques
dames, plusieurs notables et la plu-
part des échevins ont assisté à cette
cérémonie qui a été dirigée avec beau-
coup de tact par l'échevin Ames, pré-
sident de la commission d'Hygiène et
des statistiques. En annonçant
l'ouverture du Bain, M. Ames rappela
les énergiques efforts de l'échevin
Gallery, pour doter le quartier Ste-
Anne, d'une institution hygiénique si
utile. Il n'y avait dans le trésor pu-
blic aucun fonds destiné à cette fin
et c'est devant beaucoup d'opiniâ-
té que la commission des finances a
cédé la somme nécessaire pour mener
à bonne fin cette entreprise. M.
Ames espère voir bientôt des bains
comme le Bain Gallery dans tous les
quartiers de la ville. La santé pu-
blique en bénéficierait grandement. Il
serait facile, grâce à un système ap-
proprié de chauffage, de tenir ces
bains ouverts l'hiver comme l'été. M.
Ames termine par des félicitations à
l'adresse de l'architecte Archibald et
de l'entrepreneur Gravel qui ont cons-
truit l'édifice et lui ont donné tant
d'élégance et de confort.

L'échevin Gallery remarqua, en ter-
mes chaleureux ses collègues du con-
seil de ville, de la commission des
finances et de la commission d'hygiène
pour la générosité dont ils ont
fait preuve à sa sollicitation, envers
les citoyens du quartier Ste-Anne.

L'échevin Tansey dit que c'est avec
plaisir qu'il a prêté son appui à son
collègue du quartier Ste-Anne, lors-
qu'il s'est agi de la construction de
ce bain. Il a mis à son service cer-
taines appropriations qu'il réclamait
pour d'autres entreprises d'intérêt
public. Il a toujours porté un vif
intérêt aux choses de sport et il est
heureux de voir que l'installation nou-
velle procurera, non seulement des
plaisirs aux jeunes gens du quartier,
mais favorisera encore leur dévelop-
pement physique. Pour sa part, il
promet de venir souvent faire de la
natation au Bain Gallery.

L'échevin Ames invite ensuite suc-
cessivement les échevins Roy, Sadler,
Cleburne, Raby, Ricard, Chausse, Ro-
billard et Chevalier à adresser la pa-

role. Tous se plurent à rendre hom-
mage à l'esprit d'initiative et au dé-
vouement de l'échevin Gallery. Les
bénéficiaires de l'installation se trou-
vaient aussi dans le même sens.

Au nombre des autres personnes
présentes, l'on remarquait les éche-
vins Turner et Wilson, M. J. J. J. J.,
surintendant de l'aqueduc; Doré, in-
génieur sanitaire de la ville; A.
Chausse, inspecteur des bâtiments; W.
D. Lockery, James Keenan, B.
Feeney, John Tucker, J. R. Walsh,
R. L. Werry, P. Gallery, J. Slattery,
T. O'Connell, M. Mullarkey, les repré-

Repartition Financière de la Cité

Le revenu de 1900 a été de \$4,621,037.79
et les dépenses de \$4,574,987.49
laissant en caisse une balance
de \$46,050

DETTE CONSOLIDÉE, DETTE CIVIQUE, DETTE SPECIALE

Travaux au port et travaux permanents.—L'impôt foncier
augmente et la préception de la taxe d'eau
diminue.—Une source de trouble

Le rapport annuel du trésorier de la cité est maintenant prêt et sera présenté à son Honneur le maire et aux membres du conseil. Dans son exposé, M. Robb annonce que les recettes totales (de toutes sortes) ont été de \$4,621,037.79 et que les dépenses se sont élevées à \$4,574,987.49, laissant au compte général de caisse reportée à 1901 une balance de \$46,050.30.

Bien qu'il ait, dit le rapport, cette somme de \$46,050 en caisse lors de la clôture des livres le 31 décembre, la balance de Montréal figurait comme créancière dans nos livres pour une somme de \$828,000, et il y avait au débit du compte du revenu \$312,317, montant non dépensé sur les recettes : sur ce montant \$137,645, représentant la balance non dépensée sur le revenu de 1899, ont été affectés, en décembre 1900, à l'administration pour l'année 1901, et la balance, \$174,672, représentant la partie non dépensée du revenu de 1900, devra rester dans le Trésor jusqu'à ce que les crédits soient votés en décembre 1901 pour l'exercice 1902.

COMPTES DU REVENU
Les recettes de l'année se sont élevées à \$3,157,614.
Les dépenses pour l'administration ont été de \$3,895,821.

Balance reportée au crédit de ce compte \$61,793

DETTE CONSOLIDÉE

La dette consolidée n'a pas été augmentée cette année, et il n'a pas été non plus émis d'obligations en vertu de la clause de l'augmentation de 10 p. c., à l'exception de la balance des \$222,000 de 1899, qui n'avait pas encore été émise à la fin de cette année-là (\$48,250), et qui a été appliquée en grande partie au fonds d'amortissement.

HISTOIRE DE LA DETTE CIVIQUE

En 1868, Obligations à 7 p. c. émises à la par, et au bout de deux ans cotées à 116. Vendues directement par le trésorier.

En 1870, Obligations à 6 p. c. émises au pair, et au bout d'un an cotées à 105. Vendues directement par le trésorier.

En 1880, Obligations à 5 p. c. émises à 103, et au bout de 6 mois cotées à 105. Vendues directement par le trésorier.

En 1885, Obligations à 4 p. c. émises à 101½, et au bout de 6 mois cotées à 102½. Vendues directement par le trésorier.

En 1873-74, \$1,250,000. Obligations à 5 p. c. placées sur le marché anglais et ayant donné une moyenne de 88 rachetables par tirages annuels.

En 1888-90, \$1,440,000. Obligations permanentes à 3 p. c. placées sur le marché anglais et ayant donné une moyenne de 80 7-8 à 3½ p. c.

En 1892, \$1,000,000. Obligations à 4 p. c. — 40 ans. Vendues à la Banque de Montréal à 97½ à 3½ p. c. 85½.

En 1893, \$200,000. Emprunt pour le tunnel à 4 p. c., ayant donné ici 99 à 3½ p. c. 86½.

En 1893, \$1,000,000. Emprunt pour le tunnel à 3½ p. c. (négocié en partie ici et en partie en Angleterre) ayant donné 88 à 3½ p. c. 88.

En 1894, \$2,000,000. Obligations à 4 p. c. — 38 ans — achetées par la Banque de Montréal à 101½ à 5, à 3½, 88½.

En 1896, \$2,000,000. Obligations à même intérêt (à 36 ans), achetées par la Banque de Montréal à 105½ à 3½ p. c. 92.

En 1899, \$2,000,000. Obligations à 3½ p. c. — 40 ans — achetées par la Banque de Montréal pour \$2,000,000 et intérêt accumulé à 3½ p. c. 100.

Même année. Obligations à coupons, \$222,000 — 40 ans — 3½ p. c., offertes en petits lots au public au pair à 8½ p. c. 100.

DETTE SPECIALE

La clause 344 de la charte prescrite, en sus de la dette consolidée de \$27,000,000, et tant que cette somme excède 15 p. c. de la valeur des immeubles imposables de la ville, — qui est la limite fixée par la charte — le conseil pourra, dans le but d'étendre les systèmes d'aqueducs et d'égouts, et pourvoir aux autres dépenses en capital nécessaires pour le développement de la ville, emprunter tous les ans une somme ne dépassant pas 10 p. c. de la valeur annuelle des immeubles imposables, pourvu que la somme ainsi empruntée n'excède en aucune année \$300,000, et qu'il soit pourvu à son rachat au moyen d'un fonds d'amortissement sur le revenu.

L'augmentation dans le rôle d'évaluation de 1900 sur celui de 1899 a été de \$7,000,000 dont 10 p. c. aurait donné \$700,000, mais comme la

loi qui autorise ces émissions limite le montant à un maximum de \$300,000, en une année donnée, les travaux permanents de 1900 ont été basés sur ce chiffre. L'émission des obligations, cependant, a été remise à plus tard, à cause de conditions défavorables du marché monétaire par suite de la guerre d'Afrique.

RACHAT DE DETTE

Près de \$400,000 d'anciennes obligations à 5 p. c. et 6 p. c. ont été rachetées durant l'année, outre \$40,000 sterling d'obligations pour améliorations de rues, représentant le montant des rôles cotés.

Ceci, avec les \$160,000 retirés en 1899, fait un total de \$200,000 (\$273,333) d'obligations ainsi rachetées et que la ville est en position de réemettre en tout temps, moins les perceptions "pro tem" des contributions spéciales qu'elles représentent.

AMÉLIORATIONS AU PORT, ETC.
Plus de \$235,000 ont été payées pour l'amélioration du port durant l'année, et il a été déboursé pour la gare de l'Est \$10,000, soit la balance retenue jusqu'à l'achèvement des travaux.

DEBOURSEES POUR TRAVAUX PERMANENTS

Les dépenses pour travaux permanents durant l'année, en vertu de la clause de 10 p. c. d'augmentation, qui autorisait la ville à émettre les \$300,000 ci-dessus mentionnés, ont été comme suit, en chiffres ronds.

Pavages \$67,500

Troisrains permanents (quote-part de la ville) 10,800

Troisrains en bois 30,000

Extension du système de l'aqueduc 61,000

Égout auxiliaire de la rue St-Jacques 36,000

Coursier sur la rue Shearer 3,000

Poste de pompes d'égout 18,000

Champs d'épuration 7,000

Fares et squares 10,000

Hôtel de ville 19,000

Troisrains en frimite 7,000

Marchés 7,000

Incinérateurs 4,500

Rain Galleries 6,200

Commission d'Hygiène (département de santé) 1,000

Orillages à asphalte 5,000

Petits égouts (quote-part de la ville) 5,000

Balance 2,000

\$300,000

PERCEPTIONS

Les perceptions de l'impôt foncier (y compris les arrérages) ont excédé de \$110,000 celles de l'année 1899, tandis qu'il y a eu un déclin dans la perception de la taxe de l'eau. L'augmentation des recettes en ce qui concerne l'impôt foncier provient de l'augmentation exceptionnelle d'arrérages par suite du règlement d'évaluations contestées qui étaient restées en suspens.

La diminution dans les perceptions de la taxe de l'eau est due partie à l'introduction du système de paiement par versements, partie à la difficulté toujours croissante que l'on éprouve à percevoir la taxe, difficulté qui doit être attribuée jusqu'à un certain point au cri persistant que notre taxe d'eau est plus élevée que celle des autres villes, créant ainsi dans l'esprit des petits locataires l'impression qu'ils sont forcés de payer un prix exorbitant pour l'eau.

Ceux qui tentent de se baser sur des comparaisons avec les autres villes où la taxe est moins élevée, mais ils oublient ou feignent d'ignorer que l'intérêt sur le coût de l'aqueduc dans ces villes est payé par les propriétaires fonciers, et que la taxe imposée pour l'eau est simplement destinée à couvrir les frais d'administration et de tenue du compte du montant total que les contribuables sont ainsi appelés à payer, Montréal se trouve dans une position plus avantageuse. Mais même sous notre système, lorsqu'on songe qu'une somme de 50 à 60 centimes par mois couvre la taxe de l'eau dans la plupart des maisons des ouvriers, la taxe ne peut être considérée comme oppressive. Il ne faut pas non plus oublier que la quantité d'eau est illimitée, et que pour cette faible somme les familles les plus pauvres peuvent en consommer autant que les familles riches, qui, vu le système de taxe basé sur le loyer, sont exposées à payer dix ou vingt fois plus pour le même approvisionnement.

LICENCES
Les licences spéciales pour magasins d'effets d'occasion, colporteurs, buanderie, etc., continuent à être une source de trouble, et je ne permettrai, encore une fois, de suggérer respectueusement que le règlement qui les régit soit amendé de manière à permettre de les octroyer à des taux "pro rata" pour le terme non expiré

d'une année donnée (disons ½ après le 1er août, ½ après le 1er novembre et ½ après le 1er janvier). D'après la loi actuelle, une personne qui prend une licence après que 6 ou 8 mois de l'année se sont écoulés est tenue de payer le plein montant.

Dupuis le 1er janvier, j'ai pris sur moi d'octroyer les licences pour une année complète du 1er mai suivant, plus la proportion du terme non expiré, disons 16, 15 ou 14 mois, suivant le cas, vu que cela rapportait autant de revenu additionnel qu'il n'aurait pas été perçu autrement, mais ce n'est pas conforme à la lettre stricte de la loi, et je prierais le Conseil de bien vouloir sanctionner formellement la chose.

DALLAIRE ET FRÈRE, SOREL

Bien que récemment établis, MM. Dallaire & Frère ont déjà placé leur établissement sur un pied d'égalité avec les autres maisons des grands centres.

Déjà nombre d'institutions et communautés religieuses leur ont accordé un témoignage non équivoque de leur confiance. Entre autres le collège de Joliette où ils viennent d'installer un système de chauffage des mieux perfectionnés.

MM. Dallaire & Frère se chargent de plomberie générale et de couvertures, et sont experts dans toutes espèces d'appareils de chauffage.

Les Soreliens se souviennent d'avoir encouragé ces jeunes entrepreneurs dont la réputation s'étend déjà au loin. Ils sont les inventeurs d'un appareil pour buanderie. Le linge est bouilli à la vapeur dans la même cuvette qui fournit l'eau.

Soumissions fournies sur demande. Attention particulière aux travaux de dehors.

Tout ouvrage est fait avec promptitude et parfaitement garanti. 78-1

Un préavis est condamné par le tribunal correctionnel, qui s'est montré indulgent à son endroit.

— Eh bien, voilà un bon tribunal, dit-il, j'y reviendrai!



Par tout le monde civilisé un fait devient de plus en plus limpide, tous les jours. Le Remède Japonais pour le Catarrhe est le remède certain, radical pour le Catarrhe. Des lettres de reconnaissance nous arrivent des endroits les plus éloignés du monde, de l'Europe, l'Australie, les Etats-Unis, et le Canada, racontant les guérisons véritablement durables accomplies par le Remède Japonais pour le Catarrhe quand d'autres remèdes n'avaient donné qu'un soulagement temporaire. Le fait que les gens demandent, à des milliers de milles à travers les mers et les continents les quelques boîtes qui les guérissent, prouve que pour le Catarrhe, sous tous ses aspects rien sur la terre n'égale le

REMEDE JAPONAIS pour le CATARRHE

Du Rév. G. Edgar Heal, Fulham, Ile de Wight, ANGLETERRE. "Je regrette de ne pouvoir me procurer le Remède Japonais pour le Catarrhe, et vous envoie un mandat — poste pour six boîtes. Le Remède Japonais pour le Catarrhe est le seul remède sûr. Le grand nombre de ceux qui l'ont essayé, qui m'ont écrit un bon réel."

Mme. Cornell et Cie, RICHMOND AUSTRIA. "Ceci est un excellent remède pour le Catarrhe. J'ai eu de la difficulté à en trouver un autre qui me donne le même résultat. Je l'ai essayé et j'ai obtenu un bon réel."

J. S. Howell, 615 O. 20ème Avenue, Omaha, NEBRASKA, E. U. A. "J'ai essayé à peu près tous les Remèdes pour le Catarrhe, mais je n'ai obtenu aucun résultat, mais j'ai obtenu le même soulagement permanent. Il y a quelque chose de bon dans ce Remède Japonais pour le Catarrhe. Je l'ai essayé et j'ai obtenu un bon réel."

Belinda Hawes, Gorse Bay, TERRE-NEUVE. "Je dois dire que le Remède Japonais pour le Catarrhe m'a parfaitement guéri, après qu'un grand nombre d'autres remèdes n'avaient donné qu'un soulagement temporaire. Je l'ai essayé et j'ai obtenu un bon réel."

Mrs. Parr, Chittenden, C. A. Mon mari essaya tous les remèdes connus et plusieurs médecins, mais dans tous les cas le Catarrhe persista. Il y a un an, il fit usage du Remède Japonais pour le Catarrhe, et maintenant il n'a plus de Catarrhe."

Le Remède Japonais pour le Catarrhe, coûte 50 cents la boîte, chez tous les pharmaciens, ou il est envoyé par la poste. Prix d'essai par la poste, 25 cents. Ecrivez à M. J. S. HOWELL & CO., LIMITED, Toronto.

EMMAGASINAGE ET...CHARROYAGE.

Excellents avantages pour emmagasiner les pianos, meubles et effets de ménage. Meubles, pianos et articles de ménage dérangés par des hommes d'expérience.

Nos Prix sont extrêmement modiques.

King's Cartage & Storage

Bureau : 880 rue ST-JACQUES. Entrepôt : 22, 31 rue WILLIAM.

Chevaux de Guerre

L'étalon pur-sang "Ballymore" par Hollywood par Oregon, provenant de Purse Chat, mère "Richland" et "Belle Boulevard", provenant de "Marie Seaton", spécialement choisi en Angleterre par le Lt-Col. Dyer pour l'élevage des Remontes de l'armée, sera libre pour le service aux écuries de la Telfer & Climo Co., 19 rue St-Maurice, Montréal.

J. B. PAUZE & CIE

PEINTRES DECORATEURS
D'ENSEIGNES DE MAISONS
305, RUE ST-ANDRÉ... MONTREAL.

Scroggie

Serviettes pour Chambre à Coucher

Deux valeurs, pour la vente de demain, qui méritent d'être annoncées.
Serviettes "Huck" en Toile blanche unie valant 30 cts chaque.
Les plus grandes qui soient faites 42 x 24 pouces. Demain 20c chaque.
Serviettes "Huck" en Toile, avec bordure rouge, valant 18 cts chaque, grandeur 39 x 19 pouces. Demain 15c chaque.

Tissu de 15 pouces, de couleurs crème, pour serviettes turques, rayées de rouge, la verge.
Serge croisée de 17 pos. pour plancher. la verge. 6½c

Tissu de 16 pouces de largeur, crème, pour serviettes "honeycomb". la verge. 8c

Tissu de 15 pos de largeur, pour serviettes à rouleau, pure toile. la verge. 6½c

SERVIETTES A VERRES TOUTES OURLEES
Grandeur 20 x 23 pos. A carreaux bleus ou rouges. 14c
Prix chaque

NAPPES POUR THE OU VERRERIES
Grandeur 30 x 20 pouces. Tous portant imprimés les mots "Glass" ou "Tea Cloth". 13c
Prix chaque

Tapis de Table en Chenille
Grandeur 4-4, valant 85c pour 66c. 1½ vgs de longueur, \$1.25 chaque.
2 vgs de longueur, \$2.25 chaque.
2½ vgs de longueur, \$3.25 chaque.
Longueur 3 vgs. 3.25 chaque.
Dans toutes les plus nouvelles nuances de bleu, cramoisi, vert et bronze.

Couleurs, bleu pâle et blanc, rose et blanc, rouge et blanc, bleu-marin et blanc. 1½ vgs, \$1.15, \$1.35, \$1.55, \$1.75, \$1.95, \$2.15, \$2.35, \$2.55, \$2.75, \$2.95, \$3.15, \$3.35, \$3.55, \$3.75, \$3.95, \$4.15, \$4.35, \$4.55, \$4.75, \$4.95, \$5.15, \$5.35, \$5.55, \$5.75, \$5.95, \$6.15, \$6.35, \$6.55, \$6.75, \$6.95, \$7.15, \$7.35, \$7.55, \$7.75, \$7.95, \$8.15, \$8.35, \$8.55, \$8.75, \$8.95, \$9.15, \$9.35, \$9.55, \$9.75, \$9.95, \$10.15, \$10.35, \$10.55, \$10.75, \$10.95, \$11.15, \$11.35, \$11.55, \$11.75, \$11.95, \$12.15, \$12.35, \$12.55, \$12.75, \$12.95, \$13.15, \$13.35, \$13.55, \$13.75, \$13.95, \$14.15, \$14.35, \$14.55, \$14.75, \$14.95, \$15.15, \$15.35, \$15.55, \$15.75, \$15.95, \$16.15, \$16.35, \$16.55, \$16.75, \$16.95, \$17.15, \$17.35, \$17.55, \$17.75, \$17.95, \$18.15, \$18.35, \$18.55, \$18.75, \$18.95, \$19.15, \$19.35, \$19.55, \$19.75, \$19.95, \$20.15, \$20.35, \$20.55, \$20.75, \$20.95, \$21.15, \$21.35, \$21.55, \$21.75, \$21.95, \$22.15, \$22.35, \$22.55, \$22.75, \$22.95, \$23.15, \$23.35, \$23.55, \$23.75, \$23.95, \$24.15, \$24.35, \$24.55, \$24.75, \$24.95, \$25.15, \$25.35, \$25.55, \$25.75, \$25.95, \$26.15, \$26.35, \$26.55, \$26.75, \$26.95, \$27.15, \$27.35, \$27.55, \$27.75, \$27.95, \$28.15, \$28.35, \$28.55, \$28.75, \$28.95, \$29.15, \$29.35, \$29.55, \$29.75, \$29.95, \$30.15, \$30.35, \$30.55, \$30.75, \$30.95, \$31.15, \$31.35, \$31.55, \$31.75, \$31.95, \$32.15, \$32.35, \$32.55, \$32.75, \$32.95, \$33.15, \$33.35, \$33.55, \$33.75, \$33.95, \$34.15, \$34.35, \$34.55, \$34.75, \$34.95, \$35.15, \$35.35, \$35.55, \$35.75, \$35.95, \$36.15, \$36.35, \$36.55, \$36.75, \$36.95, \$37.15, \$37.35, \$37.55, \$37.75, \$37.95, \$38.15, \$38.35, \$38.55, \$38.75, \$38.95, \$39.15, \$39.35, \$39.55, \$39.75, \$39.95, \$40.15, \$40.35, \$40.55, \$40.75, \$40.95, \$41.15, \$41.35, \$41.55, \$41.75, \$41.95, \$42.15, \$42.35, \$42.55, \$42.75, \$42.95, \$43.15, \$43.35, \$43.55, \$43.75, \$43.95, \$44.15, \$44.35, \$44.55, \$44.75, \$44.95, \$45.15, \$45.35, \$45.55, \$45.75, \$45.95, \$46.15, \$46.35, \$46.55, \$46.75, \$46.95, \$47.15, \$47.35, \$47.55, \$47.75, \$47.95, \$48.15, \$48.35, \$48.55, \$48.75, \$48.95, \$49.15, \$49.35, \$49.55, \$49.75, \$49.95, \$50.15, \$50.35, \$50.55, \$50.75, \$50.95, \$51.15, \$51.35, \$51.55, \$51.75, \$51.95, \$52.15, \$52.35, \$52.55, \$52.75, \$52.95, \$53.15, \$53.35, \$53.55, \$53.75, \$53.95, \$54.15, \$54.35, \$54.55, \$54.75, \$54.95, \$55.15, \$55.35, \$55.55, \$55.75, \$55.95, \$56.15, \$56.35, \$56.55, \$56.75, \$56.95, \$57.15, \$57.35, \$57.55, \$57.75, \$57.95, \$58.15, \$58.35, \$58.55, \$58.75, \$58.95, \$59.15, \$59.35, \$59.55, \$59.75, \$59.95, \$60.15, \$60.35, \$60.55, \$60.75, \$60.95, \$61.15, \$61.35, \$61.55, \$61.75, \$61.95, \$62.15, \$62.35, \$62.55, \$62.75, \$62.95, \$63.15, \$63.35, \$63.55, \$63.75, \$63.95, \$64.15, \$64.35, \$64.55, \$64.75, \$64.95, \$65.15, \$65.35, \$65.55, \$65.75, \$65.95, \$66.15, \$66.35, \$66.55, \$66.75, \$66.95, \$67.15, \$67.35, \$67.55, \$67.75, \$67.95, \$68.15, \$68.35, \$68.55, \$68.75, \$68.95, \$69.15, \$69.35, \$69.55, \$69.75, \$69.95, \$70.15, \$70.35, \$70.55, \$70.75, \$70.95, \$71.15, \$71.35, \$71.55, \$71.75, \$71.95, \$72.15, \$72.35, \$72.55, \$72.75, \$72.95, \$73.15, \$73.35, \$73.55, \$73.75, \$73.95, \$74.15, \$74.35, \$74.55, \$74.75, \$74.95, \$75.15, \$75.35, \$75.55, \$75.75, \$75.95, \$76.15, \$76.35, \$76.55, \$76.75, \$76.95, \$77.15, \$77.35, \$77.55, \$77.75, \$77.95, \$78.15, \$78.35, \$78.55, \$78.75, \$78.95, \$79.15, \$79.35, \$79.55, \$79.75, \$79.95, \$80.15, \$80.35, \$80.55, \$80.75, \$80.95, \$81.15, \$81.35, \$81.55, \$81.75, \$81.95, \$82.15, \$82.35, \$82.55, \$82.75, \$82.95, \$83.15, \$83.35, \$83.55, \$83.75, \$83.95, \$84.15, \$84.35, \$84.55, \$84.75, \$84.95, \$85.15, \$85.35, \$85.55, \$85.75, \$85.95, \$86.15, \$86.35, \$86.55, \$86.75, \$86.95, \$87.15, \$87.35, \$87.55, \$87.75, \$87.95, \$88.15, \$88.35, \$88.55, \$88.75, \$88.95, \$89.15, \$89.35, \$89.55, \$89.75, \$89.95, \$90.15, \$90.35, \$90.55, \$90.75, \$90.95, \$91.15, \$91.35, \$91.55, \$91.75, \$91.95, \$92.15, \$92.35, \$92.55, \$92.75, \$92.95, \$93.15, \$93.35, \$93.55, \$93.75, \$93.95, \$94.15, \$94.35, \$94.55, \$94.75, \$94.95, \$95.15, \$95.35, \$95.55, \$95.75, \$95.95, \$96.15, \$96.35, \$96.55, \$96.75, \$96.95, \$97.15, \$97.35, \$97.55, \$97.75, \$97.95, \$98.15, \$98.35, \$98.55, \$98.75, \$98.95, \$99.15, \$99.35, \$99.55, \$99.75, \$99.95, \$100.15, \$100.35, \$100.55, \$100.75, \$100.95, \$101.15, \$101.35, \$101.55, \$101.75, \$101.95, \$102.15, \$102.35, \$102.55, \$102.75, \$102.95, \$103.15, \$103.35, \$103.55, \$103.75, \$103.95, \$104.15, \$104.35, \$104.55, \$104.75, \$104.95, \$105.15, \$105.35, \$105.55, \$105.75, \$105.95, \$106.15, \$106.35, \$106.55, \$106.75, \$106.95, \$107.15, \$107.35, \$107.55, \$107.75, \$107.95, \$108.15, \$108.35, \$108.55, \$108.75, \$108.95, \$109.15, \$109.35, \$109.55, \$109.75, \$109.95, \$110.15, \$110.35, \$110.55, \$110.75, \$110.95, \$111.15, \$111.35, \$111.55, \$111.75, \$111.95, \$112.15, \$112.35, \$112.55, \$112.75, \$112.95, \$113.15, \$113.35, \$113.55, \$113.75, \$113.95, \$114.15, \$114.35, \$114.55, \$114.75, \$114.95, \$115.15, \$115.35, \$115.55, \$115.75, \$115.95, \$116.15, \$116.35, \$116.55, \$116.75, \$116.95, \$117.15, \$117.35, \$117.55, \$117.75, \$117.95, \$118.15, \$118.35, \$118.55, \$118.75, \$118.95, \$119.15, \$119.35, \$119.55,

Pas un seul crédit condamné par l'opposition.—Pas un sou d'extravagance

18 RUE ST-MAURICE

LA VIEILLE CAPITALE

Le cadavre repêché dans le bassin Louise est celui du jeune Elie Jean de St-Fidèle. — Le nouveau commissaire d'émigration américain — Fusionnement probable de toutes les manufactures de coton. — Remise en liberté.

(De notre correspondant particulier)

Québec, 22 — L'infortuné dont on a retrouvé le cadavre dans le Bassin Louise, hier matin, est le jeune Elie Jean, de St-Fidèle, qui faisait partie de l'équipage de la goélette St-Edouard, appartenant au capitaine Eugène Tremblay et qui s'est accidentellement noyé le 1er mai courant. Le verdict du jury à l'enquête présidée par le coroner, hier l'après-midi, a été : trouvé noyé. Le coroner a écrit au curé de St-Fidèle pour savoir si on doit faire l'inhumation des restes de l'infortuné à Québec, ou si la famille tient à ce que le cadavre lui soit expédié pour être inhumé dans St-Fidèle.

— Le colonel P. B. Laird qui a rempli pendant plusieurs années, à Québec, en été, et à Halifax l'hiver, les fonctions importantes et responsables de commissaire d'émigration américaine, est remplacé depuis hier comme tel par un homme de son choix et qui se trouve en même temps l'un des intimes du président McKinley, depuis plus de vingt ans. Le colonel Laird est arrivé à Québec avec son successeur, lundi dernier, et dans le cours de la soirée, M. John Thomas lui causait une agréable surprise. Il lui présentait, au nom du personnel de l'émigration, une bague ornée d'embellies manométriques. L'arche royale et l'embellie du degré de maître, et au centre un gros diamant. Cette bague porte son nom en dedans de l'anneau ainsi que le millésime de la présentation du cadeau.

L'hon. M. John Thomas, le nouveau commissaire d'émigration des États-Unis à Québec est un politicien de marque.

Il est natif de Canton, Ohio, place natale du président lui-même et il a pendant un grand nombre d'années, le président du comité républicain du comté dans lequel se trouve situé Canton. Il avait la présidence du comité républicain lors de la dernière campagne présidentielle de McKinley; on se rappelle qu'il est venu à Canton, Ohio, à cette époque-là, des délégations républicaines de toutes les parties de l'Union, depuis le Maine jusqu'à la Californie. Il faisait partie de la législature de l'Ohio lorsque Sherman a été élu sénateur des États-Unis.

L'hon. John Thomas remplit des fonctions officielles à Philadelphie lorsqu'il a été appelé à Québec. C'est la première fois qu'il vient en Canada. Il paraît être enchanté de Québec.

— On a eu le bon esprit à Ottawa de faire droit de suite aux représen-

LE ROI L'ÉCHAPPE BELLE

DERNIERE HEURE

Ryde, Ile de Wight, 22 — Le roi s'amusa beaucoup à observer les manœuvres que le capitaine Sycamore faisait pour le départ. Le yacht courait sous un grand angle, et le pont, peu protégé, semblait un endroit fort périlleux pour les visiteurs.

Les débris ayant balayé le pont, il est très surprenant que personne n'ait été blessé. La situation paraissait très grave. Cependant, le roi conservait son sang-froid. La plupart des hommes ont passé par-dessus bord.

Cinq minutes après l'accident le Shamrock s'approcha pour porter secours au yacht avarié, lorsqu'il fut pris par la bourrasque. Son mât de flèche fut emporté.

Le remorqueur de la presse et un torpilleur se rangèrent près du yacht en détresse, et le Sybarite envoya des chaloupes sur le lieu de l'accident.

En réponse à un signal, le capitaine Sycamore envoya un message disant que personne à bord n'avait été blessé.

DANS LE PORT

Le départ du "Northwestern" retarde pour permettre de réparer le navire

LA NAVIGATION DU CANAL

Le "Northwestern", de la ligne transatlantique de Chicago, est encore dans notre port. On est fort contrarié de ce contretemps, car, outre que le navire porte une forte cargaison qui devrait déjà être livrée en Europe, on a constaté que, lors de son échouement, le navire a reçu des dommages assez sérieux à sa coque. Il a donc été jugé prudent de procéder à certaines réparations avant que le navire prenne la mer, et on s'attend à ce que le départ soit retardé.

— Les derniers paquebots arrivés au quai sont le Cap Breton, le Nevada et le Daventry.

— Le Tritonia, le Sarmatian et le Daventry sont partis ce matin.

— Les berges suivantes sont arrivées avec un chargement de grain complet.

Lake Michigan, Toronto, 20,485 boisseaux; Prince, Ottawa, 16,518 boisseaux de grain; Elise, 23,220; Victor, 13,000; Fannie, 23,500; Coteau; Huron, 33,815; Virginia, 12,020; Davis, 48,840; Siren, 21,000; Beaupré, 25,000; Jet, 22,340; Iroquois, 27,230; Coteau Landing; Colborne, 20,100; Toronto, 19,200; Imperial, 17,142; Klondyke, 23,000; A. D., 32,900; Kingston, Lucy, 22,198; Frontenac, 23,000; Kingston, Bismark, 22,000; Princess, 21,910; Coteau Landing; Hilda, 37,269; Prescott; Lau, 24,000; Coteau, Vapeur Ocean, cargaison générale, Hamilton; Weishman, Ottawa, cargaison générale.

EMPIRE DAY

Programme du concert de demain soir

Comme les années passées, il y aura demain soir à l'Arena un grand concert sous le patronage de Leurs Excellences Lord et Lady Minto. Un chœur de mille voix d'enfants choisis dans les écoles de Montréal chantera les airs nationaux des divers pays qui composent l'Empire Britannique, avec accompagnement de la fanfare du 1er régiment des fusilliers du Prince de Galles.

Voici le programme complet du concert.

GOD SAVE THE KING
Angleterre — "The British Grenadiers"
Irlande — "The Meeting of the Waters"
Galles — "Hunting the Hare"
Ecosse — "The Rowan Tree"
Canada — "O Canada"
"God Bless our Broad Dominion"
Gymnastique — "Glorious Morning"
High School, sous la direction de M. C. B. Power.
Mouvement — "My Own New Zealand Home"
Australie — "Advance Australia"
Tasmanie — "Tasmanian National Anthem"
Hong Kong — "The Chinaman"
Indes — "Glorious India"
Afrique du Sud — "The Land of the Southern Cross"
La Mer — "The Mariners of England"
Chœur d'espérance — "O God Our Help in Ages Past"
Exercice du drapeau — Les filles de l'école d'Aberdeen, sous la direction de Mlle Scott.
Chant National de l'Empire — "Rule Britannia"
GOD SAVE THE KING

LES EXERCICES DE TIR
Les tireurs de cette ville se demandent encore s'ils auront des exercices de tir cet été. Le champ de tir de la Pointe-aux-Trembles n'est pas encore prêt et il n'y a qu'une petite équipe d'hommes qui y travaillent. Cependant, on annonce que 6 cibles seront prêtes pour le 24 mai et que tout sera prêt pour le mois de juin prochain. Cependant la chose paraît bien douteuse. Un expert qui a visité le nouveau champ de tir dit qu'au moins cent hommes devraient y être mis à l'ouvrage.

LES ARTISTES EUROPEENS

Les artistes européens qui doivent jouer dans l'orchestre du parc Schermer, sont attendus cette semaine; ils doivent arriver aujourd'hui ou demain à New-York par le "Kensington". MM. Lajoie et Larose sont partis hier soir pour aller au-devant d'eux; ils en profiteront pour voir s'il n'y aurait pas possibilité d'avoir Madame Ciapparelli, la grande cantatrice italienne, et le célèbre ténor russe "Salvi". M. Lavigne doute fort qu'ils puissent réaliser les prix de ces grands artistes étant généralement trop élevés; toutes les recettes brutes du Parc ne suffiraient pas pour ces deux grands artistes. 78-1

MARCHE DE CHICAGO

(Cours fournis par la maison Bartlett, Fowler & Co., 50 rue St-Sacrement.)

	OUV.	MAX.	MIN.	CLOT.
BLES				
Juillet	74 1/2	74 1/2	73 1/2	74 1/2
MAIS				
Juillet	45 1/2	45 1/2	44 1/2	45 1/2
AVOINE				
Juillet	28 1/2	28 1/2	27 1/2	28 1/2
LARD				
Juillet	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2
SAINDOUX				
Juillet	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2
COTON				
Juillet	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2

LA FETE PATRONALE

La société St-Jean-Baptiste organise rapidement la célébration

Le parcours de la procession

Il y a eu, hier soir, une importante assemblée des présidents des diverses sections de la société St-Jean-Baptiste, au Monument National, en vue de continuer l'organisation des fêtes du 24 juin. On y a fixé le parcours de la procession, les différents comités qui auront pour mission d'élaborer le programme de la fête champêtre, des jeux et de la soirée.

L'assemblée était présidée par M. F. L. Bique, le président de la société St-Jean-Baptiste. M. F. C. Laroche, ayant été élu secrétaire, on procéda immédiatement à l'expédition des affaires courantes.

M. J. X. Perreault annonça qu'il s'était procuré le programme de la dernière célébration. Il la divisa de la manière à faciliter la besogne des différentes sections, en leur indiquant la méthode qui fut alors suivie.

Le président suggéra qu'aucune dépense ne soit encourue par les diverses sections sans l'autorisation du comité de direction.

On ne s'attendait pas à ce que pour les dépenses qui devront être défrayées par le comité de direction lui-même.

On passa ensuite à l'organisation des différents comités.

M. M. Campeau annonça qu'il a rencontré deux des principaux officiers du Parc de Lorimer, qui lui ont fait part de leur projet d'organiser eux-mêmes un programme de jeux, ayant encore reçu aucune communication officielle de la société St-Jean-Baptiste.

Après quelque discussion, M. Campeau, M. Laberge et le Dr Lavolette ont été chargés de former un comité pour rencontrer les directeurs du Parc et s'entendre avec eux pour l'organisation de la fête.

Le comité de la procession ayant été nommé dimanche dernier, on s'occupera de fixer le parcours, et il est résolu que le départ aura lieu à 9 heures précises au centre de ralliement.

Le Dr Lavolette fait observer que jamais la paroisse St-Vincent de Paul n'a eu l'avantage d'être choisie pour la procession. Il serait donc juste qu'on ne l'oublie pas cette année, et il suggère que le parcours de la procession soit fixé comme suit: Du square Papineau à la rue Craig, Notre-Dame, Dufresne, Ste-Catherine, St-Hubert, Ontario, De Lorimer et Rachel jusqu'au Parc Lorimer. Cet itinéraire a été unanimement adopté, et il a été laissé à chacune des sections le soin de s'organiser et de se rallier en temps opportun pour se rendre à l'heure dite au lieu de ralliement.

On procéda ensuite à l'organisation du comité des amusements, qui est finalement constitué comme suit: M. P. L. Perron, G. Hébert, L. Turgeon, F. Laberge, M. Campeau, A. Comte et C. Guimond.

M. Perreault propose que toutes les invitations aux différentes sociétés de bienfaisance et autres soient faites par le bureau de direction.

Après une longue discussion, la motion est adoptée et l'assemblée s'ajourne à 4 heures, dimanche après-midi. Entre temps, les différentes sections devront préparer l'organisation préliminaire pour pouvoir présenter un rapport dimanche prochain.

FETE VICTORIA TRAFIC POUR STE-AGATHE

Le service des chars parloirs sera comme suit:

Laisser la Gare Viger, 5.30 p. m., jeudi, 23 mai.

Laisser Ste-Agathe, 4.05 p. m., vendredi, 24 mai.

Laisser Place Viger, 1.25 p. m., samedi, 25 mai.

Laisser Ste-Agathe, 7.00 p. m., dimanche, 26 mai.

BOURSE DE MONTREAL

VENTES DE L'APRES-MIDI

	Can. Pac.	125 à 104	125 à 104	100 à 103 1/2	100 à 103 1/2
Can. Pac.	125 à 104	125 à 104	100 à 103 1/2	100 à 103 1/2	100 à 103 1/2
Can. Pac.	125 à 104	125 à 104	100 à 103 1/2	100 à 103 1/2	100 à 103 1/2
Can. Pac.	125 à 104	125 à 104	100 à 103 1/2	100 à 103 1/2	100 à 103 1/2
Can. Pac.	125 à 104	125 à 104	100 à 103 1/2	100 à 103 1/2	100 à 103 1/2

AVEC CES

trois choses vous pouvez laver. De même, aussi vous pouvez faire beaucoup d'autres choses qui sont fatigantes, malsaines, désagréables et ruineuses. Si cela est nécessaire, c'est très bien; mais cela ne l'est point avec la PEARLINE à laver. La méthode au moyen de PEARLINE est la meilleure, la plus facile, la plus rapide, plus économique, pas de savon, pas de planche à laver, pas de frottage, peu de travail — les meilleurs résultats.

PLACES DETE

HOTEL JOLIETTE
J. O. LAVOIE, prop.
Successeur de A. Riopel.

Pension et service de 1ère classe. Chambres propres, aérées, 8 salles d'échantillons, confortables, à l'arrivée et au départ de chaque train. Prix modérés. Vous êtes comme chez vous à cet hôtel.

ST-EUSTACHE HOTEL RIVIERE DUCHENE
Tenu par M. Clément Laroche, 25 CHAMBRAS.

Grande salle d'échantillon pour les commis-voyageurs, chambres, etc., à la disposition de tout le monde. Ventes à tous les trains.

CASTEL DES MONTS
STE-AGATHE DES MONTS
OUVERT DEPUIS LE PREMIER DE MAI

Ce magnifique hôtel est bâti sur une île réunie à la terre par un pont. Ecrivez pour plus amples informations.

HOTEL ROYAL, Joliette, P.Q.
P. CHEVALIER, Prop.

L'hôtel Royal offre au public voyageur tout le confort désirable: nombreuses chambres confortables, salles de lecture, salles de jeux, etc. Prix modérés.

HOTEL IMPERIAL
Rebati de nouveau et le plus grand, pouvant loger 100 personnes et plus, ouvert depuis le 1er mai.

HOTEL LENGHAN
En face de la Station de l'Éclairage P.Q. Repas et chambres à toutes heures. Magnifiques salles d'échantillons à l'usage des commis-voyageurs. Prix modérés.

LES PERSONNES
désireuses de passer l'été en campagne, trouveront chez M. J. B. SARRIEN, tout le confort désirable: une belle maison, une belle table, des chambres spacieuses, etc.

ATCHEZ PELLAND
Successeur de J. Rivard, 27 Notre-Dame

Les voyageurs et les pensionnaires trouveront chez M. Pelland tout le confort désirable: une belle maison, une belle table, des chambres spacieuses, etc.

HOTELS
MOUNTAIN HILL HOUSE
94 à 98 Mountain Hill, Québec.

Cet hôtel est à proximité de l'Hôtel de la Poste, de la Gare, des départs de bateaux et des trains de chemins de fer et électrique au centre des maisons de commerce, confort, pension de 1ère classe, prix modérés. Descendez au Mountain Hill House quand vous arriverez à Québec.

Hotel St-Louis
QUEBEC

Renouvelé et meublé à neuf. Elevateur électrique et installation de haute modernité. Tables de première classe.

Hotel Riendeau
En face de l'Hôtel de Ville et du Palais de Justice

Quelques pas des Bateaux et des gares de chemins de fer

INTERCOLONIAL RAILWAY
FETE DE VICTORIA

Des billets de retour d'excursion seront émis les 23 et 24 mai, pour tous les voyageurs sur l'Intercolonial Railway, Prince Edward Island Railway, Dominion Atlantic Railway, et les endroits en Canada à l'est de Port Arthur, Ont.

CHEMINS DE FER
PACIFIQUE CANADIEN

Fête de Victoria
Des billets aller et retour seront émis à:

Prix d'un passage simple de première classe.

Fête de Victoria
Des billets aller et retour seront émis à:

Prix d'un passage simple de première classe.

Fête de Victoria
Des billets aller et retour seront émis à:

Prix d'un passage simple de première classe.

Fête de Victoria
Des billets aller et retour seront émis à:

Prix d'un passage simple de première classe.

Fête de Victoria
Des billets aller et retour seront émis à:

Prix d'un passage simple de première classe.

Fête de Victoria
Des billets aller et retour seront émis à:

Prix d'un passage simple de première classe.

Fête de Victoria
Des billets aller et retour seront émis à:

Prix d'un passage simple de première classe.

Fête de Victoria
Des billets aller et retour seront émis à:

Prix d'un passage simple de première classe.

Fête de Victoria
Des billets aller et retour seront émis à:

Prix d'un passage simple de première classe.

Fête de Victoria
Des billets aller et retour seront émis à:

Prix d'un passage simple de première classe.

Fête de Victoria
Des billets aller et retour seront émis à:

Prix d'un passage simple de première classe.

Fête de Victoria
Des billets aller et retour seront émis à:

Prix d'un passage simple de première classe.

Fête de Victoria
Des billets aller et retour seront émis à:

Prix d'un passage simple de première classe.

Fête de Victoria
Des billets aller et retour seront émis à:

Prix d'un passage simple de première classe.

Fête de Victoria
Des billets aller et retour seront émis à:

Prix d'un passage simple de première classe.

NAVIGATION
QUEBEC STEAMSHIP CO LIMITED.

LIGNE DU ST-LAURENT
SS. "CAMPANA"
1700 TONNEAUX

PROCHAIN DEPART DE MONTREAL
LUNDI, LE 3 JUIN, A 2 HRS P.M.

Excursion
PETE DE VICTORIA
Québec et retour \$3

Partant le 23 mai et retour, bague jusqu'au 27 mai, avec prix de passage simple pour les points intermédiaires.

Excursion
PETE DE VICTORIA
Québec et retour \$3

Partant le 23 mai et retour, bague jusqu'au 27 mai, avec prix de passage simple pour les points intermédiaires.

Excursion
PETE DE VICTORIA
Québec et retour \$3

Partant le 23 mai et retour, bague jusqu'au 27 mai, avec prix de passage simple pour les points intermédiaires.

Excursion
PETE DE VICTORIA
Québec et retour \$3

Partant le 23 mai et retour, bague jusqu'au 27 mai, avec prix de passage simple pour les points intermédiaires.

Excursion
PETE DE VICTORIA
Québec et retour \$3

Partant le 23 mai et retour, bague jusqu'au 27 mai, avec prix de passage simple pour les points intermédiaires.

Excursion
PETE DE VICTORIA
Québec et retour \$3

Partant le 23 mai et retour, bague jusqu'au 27 mai, avec prix de passage simple pour les points intermédiaires.

Excursion
PETE DE VICTORIA
Québec et retour \$3

Partant le 23 mai et retour, bague jusqu'au 27 mai, avec prix de passage simple pour les points intermédiaires.

Excursion
PETE DE VICTORIA
Québec et retour \$3

Partant le 23 mai et retour, bague jusqu'au 27 mai, avec prix de passage simple pour les points intermédiaires.

Excursion
PETE DE VICTORIA
Québec et retour \$3

Partant le 23 mai et retour, bague jusqu'au 27 mai, avec prix de passage simple pour les points intermédiaires.

Excursion
PETE DE VICTORIA
Québec et retour \$3

Partant le 23 mai et retour, bague jusqu'au 27 mai, avec prix de passage simple pour les points intermédiaires.

Excursion
PETE DE VICTORIA
Québec et retour \$3

Partant le 23 mai et retour, bague jusqu'au 27 mai, avec prix de passage simple pour les points intermédiaires.

Excursion
PETE DE VICTORIA
Québec et retour \$3

Partant le 23 mai et retour, bague jusqu'au 27 mai, avec prix de passage simple pour les points intermédiaires.

Excursion
PETE DE VICTORIA
Québec et retour \$3

Partant le 23 mai et retour, bague jusqu'au 27 mai, avec prix de passage simple pour les points intermédiaires.

Excursion
PETE DE VICTORIA
Québec et retour \$3

Partant le 23 mai et retour, bague jusqu'au 27 mai, avec prix de passage simple pour les points intermédiaires.

Dr Chase's Nerve Food
50 cents la boîte, 6 boîtes pour \$2.50; chez tous les marchands ou chez Edmondson, Bates & Co., Toronto.

Aux États-Unis, le "Dr Chase's Nerve Food" est vendu sous le nom de "Dr Chase's Nerve Pills" et fabriqué uniquement par la "Dr A. W. Chase Medicine Co.", Buffalo, N.-Y. Méfiez-vous des imitations.

Dr Chase's Nerve Food
50 cents la boîte, 6 boîtes pour \$2.50; chez tous les marchands ou chez Edmondson, Bates & Co., Toronto.

Aux États-Unis, le "Dr Chase's Nerve Food" est vendu sous le nom de "Dr Chase's Nerve Pills" et fabriqué uniquement par la "Dr A. W. Chase Medicine Co.", Buffalo, N.-Y. Méfiez-vous des imitations.

Dr Chase's Nerve Food
50 cents la boîte, 6 boîtes pour \$2.50; chez tous les marchands ou chez Edmondson, Bates & Co., Toronto.

Aux États-Unis, le "Dr Chase's Nerve Food" est vendu sous le nom de "Dr Chase's Nerve Pills" et fabriqué uniquement par la "Dr A. W. Chase Medicine Co.", Buffalo, N.-Y. Méfiez-vous des imitations.

Dr Chase's Nerve Food
50 cents la boîte, 6 boîtes pour \$2.50; chez tous les marchands ou chez Edmondson, Bates & Co., Toronto.

Aux États-Unis, le "Dr Chase's Nerve Food" est vendu sous le nom de "Dr Chase's Nerve Pills" et fabriqué uniquement par la "Dr A. W. Chase Medicine Co.", Buffalo, N.-Y. Méfiez-vous des imitations.

NOUVELLES D'OTTAWA

Cas étrange—Examen du service civil—La ville empruntera \$343,000—Une fillette se noie en canotant—Les hôteliers, etc.

(Correspondance spéciale)
Ottawa, 22.—Les médecins de l'hôpital de la rue Water ont actuellement un cas fort étrange à étudier. C'est un jeune homme de 14 ans qui ne peut aucunement remuer la tête et cette infirmité ne lui cause aucun malaise. Il se sent en parfaite santé. Hier, les docteurs Chabot, Bradley, Freeland, Dewar, Horsey et Sir James Grant ont eu une consultation. On croit dans les cercles médicaux que la cause première de la maladie provient de l'épine dorsale.

—Les examens de promotion du service civil sont commencés hier à l'école Normal, sous la direction du Dr J. C. Glendon. Vingt candidats sont sur les rangs. Aujourd'hui les examens écrits seront présidés par le Dr Thoburn.

—Raoul Régimbal, a été condamné à quatre mois de prison pour vol d'une bague en diamants, appartenant à madame Thos. Brockin, avenue du Collège.

—La situation financière de la ville d'après les chiffres est loin d'être aussi critique qu'on le disait et le conseil a même décidé d'emprunter \$343,000 pour son administration annuelle.

—Nap. Rivet, rue Nelson, subira son procès aux assises pour vol de \$12 à Théo. Ladouceur, rue Poplar.

—Lottie Duff, enfant de 14 ans, du contremaître Duff, à l'emploi du Pacifique, s'est noyée à Merrickville, la semaine dernière. Un coup de vent était en cause.

—L'association des hôteliers s'oppose aux nouveaux règlements qui devront être mis en force le mois prochain. Une délégation est rendue auprès de la commission des licences pour faire valoir ses droits. La question est en délibéré.

—Le rapport de l'Institut Canadien-Français a été soumis à la Société Royale et lu par M. J. O. T. Lemay.

NOTES MARITIMES

Une acquisition importante pour le Port de Montréal

LA VARIOLE A NEW-YORK

Grâce à la décision qui vient de prendre la compagnie Allan, notre port fera une acquisition dans le nouveau paquebot Australasian, qui mesure 457 pieds de longueur, 58 de largeur et 81 de profondeur. Ce paquebot est le plus grand de sa classe et le plus rapide. Il sera mis en service du St-Laurent. Sa capacité est de 7,745 tonnes.

—Le paquebot sera desservi par un système frigorifique perfectionné et unique en son genre.

VARIOLE A BORD
New-York, 22.—Le Californien de la ligne Anchor, est arrivé de Naples hier avec 1166 passagers. Le navire a été déclaré varicelleux parce que quatre cas de varicelle ont été découverts à bord.

LE PAQUEBOT EST DÉCLARÉ PERDUE
Le Greve, qui s'est échoué à la baie de St-Martin, ne pourra pas être remorqué. La coque est entièrement défoncée.

LE TÉLÉGRAPHE SAN PIER
Milwaukee, 22.—Les capitaines des navires de la compagnie, ont été munis d'appareils télégraphiques dans le système Marconi. Aux bureaux de la compagnie, un petit appareil très puissant est installé et les directeurs pourront ainsi toujours être en communication avec leurs navires.

DES PÊCHEURS SECOURS
Halifax, 22.—La barque norvégienne Eugeen, est arrivée ce matin de Glasgow. Le 16 mai elle avait été prise par un ouragan et se trouvait dans une situation désespérée. Les pêcheurs français présents ont aidé à la sauver.

—La profondeur de l'eau dans le canal de Montréal était hier de 32.8 pieds. A Rome, on a enregistré une chute de 1.5 mètre.

PORT DE MONTRÉAL
Arrivés hier
Davenport, Sydney, charbon.

Triniton, Glasgow, cargaison générale.
Samaritan, Glasgow, cargaison générale.

Davenport, à vide.

VAISSEAU DANS LE PORT
Manchester, Birmingham, Montclair, Albatros, etc.

Westphalia, Sylvestra, Lakonia, Kildara, Indral, Lovestakken, Malin Head, Numdals, Escalona.

LES CONFÉRENCES DE M. DE MORTHAYS

On nous prie d'annoncer que la conférence de M. de Morthays qui devait avoir lieu aujourd'hui est remise au 20 du même mois.

Comme elle Semble Vieille

De vieux vêtements ne peuvent vous faire paraître vieux. Même des joues pâles ne le feront point. Une chose le fait, et n'échoue jamais. Il est impossible de paraître jeune si vos cheveux sont d'une couleur qui annonce soixante-dix ans.

Le "Ayer's Hair Vigor" fait disparaître radicalement les indices de la vieillesse. Il redonne la couleur de la jeunesse. A cinquante ans vos cheveux sont pareils à ce qu'ils étaient à quinze ans. Il épaisse les cheveux aussi, et en arrête la chute.

Une photo la bouteille.

Si votre pharmacien ne peut vous en fournir, envoyez-nous \$1.00 et nous vous en enverrons une bouteille, par express, sans frais. Ne manquez pas de nous indiquer votre bureau d'adresse le plus rapproché.

J. C. AYER & CO., Lowell, Mass. Canada, 22, rue St-Jacques, Montréal.

Funérailles de M. Joseph Leduc

—Devant le magistrat Dorion
—Les Dames de Charité—Le "St-James" acheté par la Compagnie Sincennes et McNaughton—Le collège St-Bernard—Congé pour la Fête du Roi et de la Reine, etc.

(Correspondance spéciale)
Ottawa, 22.—Hier matin ont eu lieu à Sorel les funérailles d'un de nos jeunes concitoyens, qui nous avait laissé depuis deux ans à peine pour aller demeurer à Woodstock. M. Joseph Leduc, fils de notre ancien député de Richelieu à Québec, M. Léon Leduc. Le jeune Leduc est décédé à l'âge de 25 ans, d'une fièvre typhoïde. Ses funérailles ont eu lieu à Sorel, hier, à 10 heures, devant le magistrat Dorion, assisté de M. J. Gauthier, architecte et J. E. A. M. L. Leduc, inspecteur des marchés. Les funérailles ont été très solennelles. Le cercueil a été porté par un convoi de chemin de fer au milieu de la nuit. Hier matin, il a été déposé au cimetière de Sorel, d'où il sera transporté à Woodstock.

—Devant le magistrat Dorion
—Les Dames de Charité—Le "St-James" acheté par la Compagnie Sincennes et McNaughton—Le collège St-Bernard—Congé pour la Fête du Roi et de la Reine, etc.

(Correspondance spéciale)
Ottawa, 22.—Hier matin ont eu lieu à Sorel les funérailles d'un de nos jeunes concitoyens, qui nous avait laissé depuis deux ans à peine pour aller demeurer à Woodstock. M. Joseph Leduc, fils de notre ancien député de Richelieu à Québec, M. Léon Leduc. Le jeune Leduc est décédé à l'âge de 25 ans, d'une fièvre typhoïde. Ses funérailles ont eu lieu à Sorel, hier, à 10 heures, devant le magistrat Dorion, assisté de M. J. Gauthier, architecte et J. E. A. M. L. Leduc, inspecteur des marchés. Les funérailles ont été très solennelles. Le cercueil a été porté par un convoi de chemin de fer au milieu de la nuit. Hier matin, il a été déposé au cimetière de Sorel, d'où il sera transporté à Woodstock.

—Devant le magistrat Dorion
—Les Dames de Charité—Le "St-James" acheté par la Compagnie Sincennes et McNaughton—Le collège St-Bernard—Congé pour la Fête du Roi et de la Reine, etc.

(Correspondance spéciale)
Ottawa, 22.—Hier matin ont eu lieu à Sorel les funérailles d'un de nos jeunes concitoyens, qui nous avait laissé depuis deux ans à peine pour aller demeurer à Woodstock. M. Joseph Leduc, fils de notre ancien député de Richelieu à Québec, M. Léon Leduc. Le jeune Leduc est décédé à l'âge de 25 ans, d'une fièvre typhoïde. Ses funérailles ont eu lieu à Sorel, hier, à 10 heures, devant le magistrat Dorion, assisté de M. J. Gauthier, architecte et J. E. A. M. L. Leduc, inspecteur des marchés. Les funérailles ont été très solennelles. Le cercueil a été porté par un convoi de chemin de fer au milieu de la nuit. Hier matin, il a été déposé au cimetière de Sorel, d'où il sera transporté à Woodstock.

ECHOS DE SOREL

Funérailles de M. Joseph Leduc
—Devant le magistrat Dorion
—Les Dames de Charité—Le "St-James" acheté par la Compagnie Sincennes et McNaughton—Le collège St-Bernard—Congé pour la Fête du Roi et de la Reine, etc.

(Correspondance spéciale)
Sorel, 22.—Hier matin ont eu lieu à Sorel les funérailles d'un de nos jeunes concitoyens, qui nous avait laissé depuis deux ans à peine pour aller demeurer à Woodstock. M. Joseph Leduc, fils de notre ancien député de Richelieu à Québec, M. Léon Leduc. Le jeune Leduc est décédé à l'âge de 25 ans, d'une fièvre typhoïde. Ses funérailles ont eu lieu à Sorel, hier, à 10 heures, devant le magistrat Dorion, assisté de M. J. Gauthier, architecte et J. E. A. M. L. Leduc, inspecteur des marchés. Les funérailles ont été très solennelles. Le cercueil a été porté par un convoi de chemin de fer au milieu de la nuit. Hier matin, il a été déposé au cimetière de Sorel, d'où il sera transporté à Woodstock.

—Devant le magistrat Dorion
—Les Dames de Charité—Le "St-James" acheté par la Compagnie Sincennes et McNaughton—Le collège St-Bernard—Congé pour la Fête du Roi et de la Reine, etc.

(Correspondance spéciale)
Sorel, 22.—Hier matin ont eu lieu à Sorel les funérailles d'un de nos jeunes concitoyens, qui nous avait laissé depuis deux ans à peine pour aller demeurer à Woodstock. M. Joseph Leduc, fils de notre ancien député de Richelieu à Québec, M. Léon Leduc. Le jeune Leduc est décédé à l'âge de 25 ans, d'une fièvre typhoïde. Ses funérailles ont eu lieu à Sorel, hier, à 10 heures, devant le magistrat Dorion, assisté de M. J. Gauthier, architecte et J. E. A. M. L. Leduc, inspecteur des marchés. Les funérailles ont été très solennelles. Le cercueil a été porté par un convoi de chemin de fer au milieu de la nuit. Hier matin, il a été déposé au cimetière de Sorel, d'où il sera transporté à Woodstock.

—Devant le magistrat Dorion
—Les Dames de Charité—Le "St-James" acheté par la Compagnie Sincennes et McNaughton—Le collège St-Bernard—Congé pour la Fête du Roi et de la Reine, etc.

(Correspondance spéciale)
Sorel, 22.—Hier matin ont eu lieu à Sorel les funérailles d'un de nos jeunes concitoyens, qui nous avait laissé depuis deux ans à peine pour aller demeurer à Woodstock. M. Joseph Leduc, fils de notre ancien député de Richelieu à Québec, M. Léon Leduc. Le jeune Leduc est décédé à l'âge de 25 ans, d'une fièvre typhoïde. Ses funérailles ont eu lieu à Sorel, hier, à 10 heures, devant le magistrat Dorion, assisté de M. J. Gauthier, architecte et J. E. A. M. L. Leduc, inspecteur des marchés. Les funérailles ont été très solennelles. Le cercueil a été porté par un convoi de chemin de fer au milieu de la nuit. Hier matin, il a été déposé au cimetière de Sorel, d'où il sera transporté à Woodstock.

—Devant le magistrat Dorion
—Les Dames de Charité—Le "St-James" acheté par la Compagnie Sincennes et McNaughton—Le collège St-Bernard—Congé pour la Fête du Roi et de la Reine, etc.

(Correspondance spéciale)
Sorel, 22.—Hier matin ont eu lieu à Sorel les funérailles d'un de nos jeunes concitoyens, qui nous avait laissé depuis deux ans à peine pour aller demeurer à Woodstock. M. Joseph Leduc, fils de notre ancien député de Richelieu à Québec, M. Léon Leduc. Le jeune Leduc est décédé à l'âge de 25 ans, d'une fièvre typhoïde. Ses funérailles ont eu lieu à Sorel, hier, à 10 heures, devant le magistrat Dorion, assisté de M. J. Gauthier, architecte et J. E. A. M. L. Leduc, inspecteur des marchés. Les funérailles ont été très solennelles. Le cercueil a été porté par un convoi de chemin de fer au milieu de la nuit. Hier matin, il a été déposé au cimetière de Sorel, d'où il sera transporté à Woodstock.

—Devant le magistrat Dorion
—Les Dames de Charité—Le "St-James" acheté par la Compagnie Sincennes et McNaughton—Le collège St-Bernard—Congé pour la Fête du Roi et de la Reine, etc.

(Correspondance spéciale)
Sorel, 22.—Hier matin ont eu lieu à Sorel les funérailles d'un de nos jeunes concitoyens, qui nous avait laissé depuis deux ans à peine pour aller demeurer à Woodstock. M. Joseph Leduc, fils de notre ancien député de Richelieu à Québec, M. Léon Leduc. Le jeune Leduc est décédé à l'âge de 25 ans, d'une fièvre typhoïde. Ses funérailles ont eu lieu à Sorel, hier, à 10 heures, devant le magistrat Dorion, assisté de M. J. Gauthier, architecte et J. E. A. M. L. Leduc, inspecteur des marchés. Les funérailles ont été très solennelles. Le cercueil a été porté par un convoi de chemin de fer au milieu de la nuit. Hier matin, il a été déposé au cimetière de Sorel, d'où il sera transporté à Woodstock.

—Devant le magistrat Dorion
—Les Dames de Charité—Le "St-James" acheté par la Compagnie Sincennes et McNaughton—Le collège St-Bernard—Congé pour la Fête du Roi et de la Reine, etc.

(Correspondance spéciale)
Sorel, 22.—Hier matin ont eu lieu à Sorel les funérailles d'un de nos jeunes concitoyens, qui nous avait laissé depuis deux ans à peine pour aller demeurer à Woodstock. M. Joseph Leduc, fils de notre ancien député de Richelieu à Québec, M. Léon Leduc. Le jeune Leduc est décédé à l'âge de 25 ans, d'une fièvre typhoïde. Ses funérailles ont eu lieu à Sorel, hier, à 10 heures, devant le magistrat Dorion, assisté de M. J. Gauthier, architecte et J. E. A. M. L. Leduc, inspecteur des marchés. Les funérailles ont été très solennelles. Le cercueil a été porté par un convoi de chemin de fer au milieu de la nuit. Hier matin, il a été déposé au cimetière de Sorel, d'où il sera transporté à Woodstock.

—Devant le magistrat Dorion
—Les Dames de Charité—Le "St-James" acheté par la Compagnie Sincennes et McNaughton—Le collège St-Bernard—Congé pour la Fête du Roi et de la Reine, etc.

(Correspondance spéciale)
Sorel, 22.—Hier matin ont eu lieu à Sorel les funérailles d'un de nos jeunes concitoyens, qui nous avait laissé depuis deux ans à peine pour aller demeurer à Woodstock. M. Joseph Leduc, fils de notre ancien député de Richelieu à Québec, M. Léon Leduc. Le jeune Leduc est décédé à l'âge de 25 ans, d'une fièvre typhoïde. Ses funérailles ont eu lieu à Sorel, hier, à 10 heures, devant le magistrat Dorion, assisté de M. J. Gauthier, architecte et J. E. A. M. L. Leduc, inspecteur des marchés. Les funérailles ont été très solennelles. Le cercueil a été porté par un convoi de chemin de fer au milieu de la nuit. Hier matin, il a été déposé au cimetière de Sorel, d'où il sera transporté à Woodstock.

—Devant le magistrat Dorion
—Les Dames de Charité—Le "St-James" acheté par la Compagnie Sincennes et McNaughton—Le collège St-Bernard—Congé pour la Fête du Roi et de la Reine, etc.

(Correspondance spéciale)
Sorel, 22.—Hier matin ont eu lieu à Sorel les funérailles d'un de nos jeunes concitoyens, qui nous avait laissé depuis deux ans à peine pour aller demeurer à Woodstock. M. Joseph Leduc, fils de notre ancien député de Richelieu à Québec, M. Léon Leduc. Le jeune Leduc est décédé à l'âge de 25 ans, d'une fièvre typhoïde. Ses funérailles ont eu lieu à Sorel, hier, à 10 heures, devant le magistrat Dorion, assisté de M. J. Gauthier, architecte et J. E. A. M. L. Leduc, inspecteur des marchés. Les funérailles ont été très solennelles. Le cercueil a été porté par un convoi de chemin de fer au milieu de la nuit. Hier matin, il a été déposé au cimetière de Sorel, d'où il sera transporté à Woodstock.

—Devant le magistrat Dorion
—Les Dames de Charité—Le "St-James" acheté par la Compagnie Sincennes et McNaughton—Le collège St-Bernard—Congé pour la Fête du Roi et de la Reine, etc.

(Correspondance spéciale)
Sorel, 22.—Hier matin ont eu lieu à Sorel les funérailles d'un de nos jeunes concitoyens, qui nous avait laissé depuis deux ans à peine pour aller demeurer à Woodstock. M. Joseph Leduc, fils de notre ancien député de Richelieu à Québec, M. Léon Leduc. Le jeune Leduc est décédé à l'âge de 25 ans, d'une fièvre typhoïde. Ses funérailles ont eu lieu à Sorel, hier, à 10 heures, devant le magistrat Dorion, assisté de M. J. Gauthier, architecte et J. E. A. M. L. Leduc, inspecteur des marchés. Les funérailles ont été très solennelles. Le cercueil a été porté par un convoi de chemin de fer au milieu de la nuit. Hier matin, il a été déposé au cimetière de Sorel, d'où il sera transporté à Woodstock.

—Devant le magistrat Dorion
—Les Dames de Charité—Le "St-James" acheté par la Compagnie Sincennes et McNaughton—Le collège St-Bernard—Congé pour la Fête du Roi et de la Reine, etc.

(Correspondance spéciale)
Sorel, 22.—Hier matin ont eu lieu à Sorel les funérailles d'un de nos jeunes concitoyens, qui nous avait laissé depuis deux ans à peine pour aller demeurer à Woodstock. M. Joseph Leduc, fils de notre ancien député de Richelieu à Québec, M. Léon Leduc. Le jeune Leduc est décédé à l'âge de 25 ans, d'une fièvre typhoïde. Ses funérailles ont eu lieu à Sorel, hier, à 10 heures, devant le magistrat Dorion, assisté de M. J. Gauthier, architecte et J. E. A. M. L. Leduc, inspecteur des marchés. Les funérailles ont été très solennelles. Le cercueil a été porté par un convoi de chemin de fer au milieu de la nuit. Hier matin, il a été déposé au cimetière de Sorel, d'où il sera transporté à Woodstock.

—Devant le magistrat Dorion
—Les Dames de Charité—Le "St-James" acheté par la Compagnie Sincennes et McNaughton—Le collège St-Bernard—Congé pour la Fête du Roi et de la Reine, etc.

(Correspondance spéciale)
Sorel, 22.—Hier matin ont eu lieu à Sorel les funérailles d'un de nos jeunes concitoyens, qui nous avait laissé depuis deux ans à peine pour aller demeurer à Woodstock. M. Joseph Leduc, fils de notre ancien député de Richelieu à Québec, M. Léon Leduc. Le jeune Leduc est décédé à l'âge de 25 ans, d'une fièvre typhoïde. Ses funérailles ont eu lieu à Sorel, hier, à 10 heures, devant le magistrat Dorion, assisté de M. J. Gauthier, architecte et J. E. A. M. L. Leduc, inspecteur des marchés. Les funérailles ont été très solennelles. Le cercueil a été porté par un convoi de chemin de fer au milieu de la nuit. Hier matin, il a été déposé au cimetière de Sorel, d'où il sera transporté à Woodstock.

—Devant le magistrat Dorion
—Les Dames de Charité—Le "St-James" acheté par la Compagnie Sincennes et McNaughton—Le collège St-Bernard—Congé pour la Fête du Roi et de la Reine, etc.

(Correspondance spéciale)
Sorel, 22.—Hier matin ont eu lieu à Sorel les funérailles d'un de nos jeunes concitoyens, qui nous avait laissé depuis deux ans à peine pour aller demeurer à Woodstock. M. Joseph Leduc, fils de notre ancien député de Richelieu à Québec, M. Léon Leduc. Le jeune Leduc est décédé à l'âge de 25 ans, d'une fièvre typhoïde. Ses funérailles ont eu lieu à Sorel, hier, à 10 heures, devant le magistrat Dorion, assisté de M. J. Gauthier, architecte et J. E. A. M. L. Leduc, inspecteur des marchés. Les funérailles ont été très solennelles. Le cercueil a été porté par un convoi de chemin de fer au milieu de la nuit. Hier matin, il a été déposé au cimetière de Sorel, d'où il sera transporté à Woodstock.

—Devant le magistrat Dorion
—Les Dames de Charité—Le "St-James" acheté par la Compagnie Sincennes et McNaughton—Le collège St-Bernard—Congé pour la Fête du Roi et de la Reine, etc.

(Correspondance spéciale)
Sorel, 22.—Hier matin ont eu lieu à Sorel les funérailles d'un de nos jeunes concitoyens, qui nous avait laissé depuis deux ans à peine pour aller demeurer à Woodstock. M. Joseph Leduc, fils de notre ancien député de Richelieu à Québec, M. Léon Leduc. Le jeune Leduc est décédé à l'âge de 25 ans, d'une fièvre typhoïde. Ses funérailles ont eu lieu à Sorel, hier, à 10 heures, devant le magistrat Dorion, assisté de M. J. Gauthier, architecte et J. E. A. M. L. Leduc, inspecteur des marchés. Les funérailles ont été très solennelles. Le cercueil a été porté par un convoi de chemin de fer au milieu de la nuit. Hier matin, il a été déposé au cimetière de Sorel, d'où il sera transporté à Woodstock.

—Devant le magistrat Dorion
—Les Dames de Charité—Le "St-James" acheté par la Compagnie Sincennes et McNaughton—Le collège St-Bernard—Congé pour la Fête du Roi et de la Reine, etc.

(Correspondance spéciale)
Sorel, 22.—Hier matin ont eu lieu à Sorel les funérailles d'un de nos jeunes concitoyens, qui nous avait laissé depuis deux ans à peine pour aller demeurer à Woodstock. M. Joseph Leduc, fils de notre ancien député de Richelieu à Québec, M. Léon Leduc. Le jeune Leduc est décédé à l'âge de 25 ans, d'une fièvre typhoïde. Ses funérailles ont eu lieu à Sorel, hier, à 10 heures, devant le magistrat Dorion, assisté de M. J. Gauthier, architecte et J. E. A. M. L. Leduc, inspecteur des marchés. Les funérailles ont été très solennelles. Le cercueil a été porté par un convoi de chemin de fer au milieu de la nuit. Hier matin, il a été déposé au cimetière de Sorel, d'où il sera transporté à Woodstock.

—Devant le magistrat Dorion
—Les Dames de Charité—Le "St-James" acheté par la Compagnie Sincennes et McNaughton—Le collège St-Bernard—Congé pour la Fête du Roi et de la Reine, etc.

(Correspondance spéciale)
Sorel, 22.—Hier matin ont eu lieu à Sorel les funérailles d'un de nos jeunes concitoyens, qui nous avait laissé depuis deux ans à peine pour aller demeurer à Woodstock. M. Joseph Leduc, fils de notre ancien député de Richelieu à Québec, M. Léon Leduc. Le jeune Leduc est décédé à l'âge de 25 ans, d'une fièvre typhoïde. Ses funérailles ont eu lieu à Sorel, hier, à 10 heures, devant le magistrat Dorion, assisté de M. J. Gauthier, architecte et J. E. A. M. L. Leduc, inspecteur des marchés. Les funérailles ont été très solennelles. Le cercueil a été porté par un convoi de chemin de fer au milieu de la nuit. Hier matin, il a été déposé au cimetière de Sorel, d'où il sera transporté à Woodstock.

—Devant le magistrat Dorion
—Les Dames de Charité—Le "St-James" acheté par la Compagnie Sincennes et McNaughton—Le collège St-Bernard—Congé pour la Fête du Roi et de la Reine, etc.

(Correspondance spéciale)
Sorel, 22.—Hier matin ont eu lieu à Sorel les funérailles d'un de nos jeunes concitoyens, qui nous avait laissé depuis deux ans à peine pour aller demeurer à Woodstock. M. Joseph Leduc, fils de notre ancien député de Richelieu à Québec, M. Léon Leduc. Le jeune Leduc est décédé à l'âge de 25 ans, d'une fièvre typhoïde. Ses funérailles ont eu lieu à Sorel, hier, à 10 heures, devant le magistrat Dorion, assisté de M. J. Gauthier, architecte et J. E. A. M. L. Leduc, inspecteur des marchés. Les funérailles ont été très solennelles. Le cercueil a été porté par un convoi de chemin de fer au milieu de la nuit. Hier matin, il a été déposé au cimetière de Sorel, d'où il sera transporté à Woodstock.

—Devant le magistrat Dorion
—Les Dames de Charité—Le "St-James" acheté par la Compagnie Sincennes et McNaughton—Le collège St-Bernard—Congé pour la Fête du Roi et de la Reine, etc.

(Correspondance spéciale)
Sorel, 22.—Hier matin ont eu lieu à Sorel les funérailles d'un de nos jeunes concitoyens, qui nous avait laissé depuis deux ans à peine pour aller demeurer à Woodstock. M. Joseph Leduc, fils de notre ancien député de Richelieu à Québec, M. Léon Leduc. Le jeune Leduc est décédé à l'âge de 25 ans, d'une fièvre typhoïde. Ses funérailles ont eu lieu à Sorel, hier, à 10 heures, devant le magistrat Dorion, assisté de M. J. Gauthier, architecte et J. E. A. M. L. Leduc, inspecteur des marchés. Les funérailles ont été très solennelles. Le cercueil a été porté par un convoi de chemin de fer au milieu de la nuit. Hier matin, il a été déposé au cimetière de Sorel, d'où il sera transporté à Woodstock.

—Devant le magistrat Dorion
—Les Dames de Charité—Le "St-James" acheté par la Compagnie Sincennes et McNaughton—Le collège St-Bernard—Congé pour la Fête du Roi et de la Reine, etc.

(Correspondance spéciale)
Sorel, 22.—Hier matin ont eu lieu à Sorel les funérailles d'un de nos jeunes concitoyens, qui nous avait laissé depuis deux ans à peine pour aller demeurer à Woodstock. M. Joseph Leduc, fils de notre ancien député de Richelieu à Québec, M. Léon Leduc. Le jeune Leduc est décédé à l'âge de 25 ans, d'une fièvre typhoïde. Ses funérailles ont eu lieu à Sorel, hier, à 10 heures, devant le magistrat Dorion, assisté de M. J. Gauthier, architecte et J. E. A. M. L. Leduc, inspecteur des marchés. Les funérailles ont été très solennelles. Le cercueil a été porté par un convoi de chemin de fer au milieu de la nuit. Hier matin, il a été déposé au cimetière de Sorel, d'où il sera transporté à Woodstock.

—Devant le magistrat Dorion
—Les Dames de Charité—Le "St-James" acheté par la Compagnie Sincennes et McNaughton—Le collège St-Bernard—Congé pour la Fête du Roi et de la Reine, etc.

(Correspondance spéciale)
Sorel, 22.—Hier matin ont eu lieu à Sorel les funérailles d'un de nos jeunes concitoyens, qui nous avait laissé depuis deux ans à peine pour aller demeurer à Woodstock. M. Joseph Leduc, fils de notre ancien député de Richelieu à Québec, M. Léon Leduc. Le jeune Leduc est décédé à l'âge de 25 ans, d'une fièvre typhoïde. Ses funérailles ont eu lieu à Sorel, hier, à 10 heures, devant le magistrat Dorion, assisté de M. J. Gauthier, architecte et J. E. A. M. L. Leduc, inspecteur des marchés. Les funérailles ont été très solennelles. Le cercueil a été porté par un convoi de chemin de fer au milieu de la nuit. Hier matin, il a été déposé au cimetière de Sorel, d'où il sera transporté à Woodstock.

—Devant le magistrat Dorion
—Les Dames de Charité—Le "St-James" acheté par la Compagnie Sincennes et McNaughton—Le collège St-Bernard—Congé pour la Fête du Roi et de la Reine, etc.

(Correspondance spéciale)
Sorel, 22.—Hier matin ont eu lieu à Sorel les funérailles d'un de nos jeunes concitoyens, qui nous avait laissé depuis deux ans à peine pour aller demeurer à Woodstock. M. Joseph Leduc, fils de notre ancien député de Richelieu à Québec, M. Léon Leduc. Le jeune Leduc est décédé à l'âge de 25 ans, d'une fièvre typhoïde. Ses funérailles ont eu lieu à Sorel, hier, à 10 heures, devant le magistrat Dorion, assisté de M. J. Gauthier, architecte et J. E. A. M. L. Leduc, inspecteur des marchés. Les funérailles ont été très solennelles. Le cercueil a été porté par un convoi de chemin de fer au milieu de la nuit. Hier matin, il a été déposé au cimetière de Sorel, d'où il sera transporté à Woodstock.

—Devant le magistrat Dorion
—Les Dames de Charité—Le "St-James" acheté par la Compagnie Sincennes et McNaughton—Le collège St-Bernard—Congé pour la Fête du Roi et de la Reine, etc.

(Correspondance spéciale)
Sorel, 22.—Hier matin ont eu lieu à Sorel les funérailles d'un de nos jeunes concitoyens, qui nous avait laissé depuis deux ans à peine pour aller demeurer à Woodstock. M. Joseph Leduc, fils de notre ancien député de Richelieu à Québec, M. Léon Leduc. Le jeune Leduc est décédé à l'âge de 25 ans, d'une fièvre typhoïde. Ses funérailles ont eu lieu à Sorel, hier, à 10 heures, devant le magistrat Dorion, assisté de M. J. Gauthier, architecte et J. E. A. M. L. Leduc, inspecteur des marchés. Les funérailles ont été très solennelles. Le cercueil a été porté par un convoi de chemin de fer au milieu de la nuit. Hier matin, il a été déposé au cimetière de Sorel, d'où il sera transporté à Woodstock.

—Devant le magistrat Dorion
—Les Dames de Charité—Le "St-James" acheté par la Compagnie Sincennes et McNaughton—Le collège St-Bernard—Congé pour la Fête du Roi et de la Reine, etc.

(Correspondance spéciale)
Sorel, 22.—Hier matin ont eu lieu à Sorel les funérailles d'un de nos jeunes concitoyens, qui nous avait laissé depuis deux ans à peine pour aller demeurer à Woodstock. M. Joseph Leduc, fils de notre ancien député de Richelieu à Québec, M. Léon Leduc. Le jeune Leduc est décédé à l'âge de 25 ans, d'une fièvre typhoïde. Ses funérailles ont eu lieu à Sorel, hier, à 10 heures, devant le magistrat Dorion, assisté de M. J. Gauthier, architecte et J. E. A. M. L. Leduc, inspecteur des marchés. Les funérailles ont été très solennelles. Le cercueil a été porté par un convoi de chemin de fer au milieu de la nuit. Hier matin, il a été déposé au cimetière de Sorel, d'où il sera transporté à Woodstock.

—Devant le magistrat Dorion
—Les Dames de Charité—Le "St-James" acheté par la Compagnie Sincennes et McNaughton—Le collège St-Bernard—Congé pour la Fête du Roi et de la Reine, etc.

(Correspondance spéciale)
Sorel, 22.—Hier matin ont eu lieu à Sorel les funérailles d'un de nos jeunes concitoyens, qui nous avait laissé depuis deux ans à peine pour aller demeurer à Woodstock. M. Joseph Leduc, fils de notre ancien député de Richelieu à Québec, M. Léon Leduc. Le jeune Leduc est décédé à l'âge de 25 ans, d'une fièvre typhoïde. Ses funérailles ont eu lieu à Sorel, hier, à 10 heures, devant le magistrat Dorion, assisté de M. J. Gauthier, architecte et J. E. A. M. L. Leduc, inspecteur des marchés. Les funérailles ont été très solennelles. Le cercueil a été porté par un convoi de chemin de fer au milieu de la nuit. Hier matin, il a été déposé au cimetière de Sorel, d'où il sera transporté à Woodstock.

—Devant le magistrat Dorion
—Les Dames de Charité—Le "St-James" acheté par la Compagnie Sincennes et McNaughton—Le collège St-Bernard—Congé pour la Fête du Roi et de la Reine, etc.

(Correspondance spéciale)
Sorel, 22.—Hier matin ont eu lieu à Sorel les funérailles d'un de nos jeunes concitoyens, qui nous avait laissé depuis deux ans à peine pour aller demeurer à Woodstock. M. Joseph Leduc, fils de notre ancien député de Richelieu à Québec, M. Léon Leduc. Le jeune Leduc est décédé à l'âge de 25 ans, d'une fièvre typhoïde. Ses funérailles ont eu lieu à Sorel, hier, à 10 heures, devant le magistrat Dorion, assisté de M. J. Gauthier, architecte et J. E. A. M. L. Leduc, inspecteur des marchés. Les funérailles ont été très solennelles. Le cercueil a été porté par un convoi de chemin de fer au milieu de la nuit. Hier matin, il a été déposé au cimetière de Sorel, d'où il sera transporté à Woodstock.

—Devant le magistrat Dorion
—Les Dames de Charité—Le "St-James

Beau et plus chaud

Toronto, 22.—Vent de l'est au sud, temps beau et plus chaud; quelques averses, pour-être, ce soir.
Jours, beau temps.

OBSERVATIONS

L'aire de basse pression qui était hier matin, sur la Tennessee, s'est dirigée vers le nord-ouest et a atteint le Wisconsin et la Minnesota. La pluie tombe dans l'ouest d'Ontario et presque jusqu'à Kingston, à l'est. Le temps continue à être beau dans Québec et les Provinces Maritimes, et il est très chaud au Manitoba.

Température maxima et minima.—
Calgary, 40.40; Winnipeg, 64.52;
Perry Sound, 62.60; Toronto, 54.53; Montréal, 62.54; Québec, 60.53; Pointe au Père, 52.46.

AVIS

AUX ANNONCEURS

Vendredi, le 24 Mai, jour de Victoria, étant fête légale, "LA PATRIE" sera publiée de bonne heure. Les annonces pour ce numéro devront nous être remises la veille.

Aucune annonce ne sera acceptée le matin même.

Les annonces pour notre numéro de Samedi, seront reçues comme d'habitude.

M. CHARTRAND

Le capitaine Chartrand nous écrit pour protester contre les attaques déloyales portées contre l'échevin LeBouf, relativement à sa candidature aux fonctions de chef de police. M. Chartrand n'a qu'à se louer de l'attitude et de l'amitié de M. LeBouf. Nous publierons sa lettre demain.

A OTTAWA

(Dépêche spéciale)

Ottawa, 22.—L'hon. M. Dandurand, M. J. A. C. Madore, M. P., O. Desmarais, M. P., J. A. Drouin et le major Pelletier ont eu hier une entrevue avec les hon. Tait, Paterson et Jorden.

Nous apprenons avec satisfaction que la Conférence Internationale reprendra ses négociations dans quelques mois.

Le comité des Débats a remis à la prochaine session la nomination du successeur de feu Emile Tremblay au journal des débats parlementaires.

Le "World" de New-York dit que lord Salisbury démissionnerait immédiatement s'il n'avait peur que M. Chamberlain prenne sa place.

M. Balfour serait l'homme de Salisbury. On calcule qu'il y a 15,000 à 20,000 propriétaires à Montréal. Cependant, dans le référendum d'hier sur l'emprunt de \$100,000 il ne s'est enregistré que 1293 voix.

Il y a vraiment trop d'apathie dans notre chère ville.

Le "Gleaner" de Huntington fait le scandale devant le budget de 60 millions.

Mais, ce vertueux journal voudrait-il nous dire quelle dépense il condamne?

Montréal, Québec, Trois-Rivières, St-Hyacinthe, Valleyfield se préparent à célébrer notre fête nationale.

Ce n'est pas suffisant; cent autres villes et villages devraient en faire autant.

La St-Jean-Baptiste devrait être célébrée partout.

CLUB LIBERAL DE LA PARTIE EST

Belle assemblée promise pour mercredi soir.

Des questions du plus vif intérêt y seront traitées.

Les orateurs de la soirée seront: M. Jean Prévost, le brillant député de Terrebonne et M. Robert Rocher, avocat, qui donnera une superbe conférence: PRÉCIS DE L'HISTOIRE DU LIBERALISME DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Les membres et les amis du Club sont priés de venir en foule à cette assemblée.

CLUB LAURIER

Les officiers et les membres du comité de la région sont priés de se réunir ce soir, 22 mai, à 9 heures, au No 1072 rue St-Laurent, coin Rachel, pour affaires importantes.

LE SECRÉTAIRE.

SUS A LA JUPE!

Mr James Grant dit que la jupe longue est un danger.

On annonce d'Ottawa que sir James Grant, député, a été arrêté par un reporter, s'est déclaré abasourdi, opposé à l'usage de la jupe de robe longue, qui est dit-il, un véritable foyer de microbes de la consommation.

Veuillez au bon fonctionnement de votre estomac.

LE ROI EDOUARD VII
'ECHAPPE BELLE

Il a failli se faire tuer par la chute d'un mat à bord du "Snamrock II"

Londres, 22.—Le roi Edouard est monté à bord du yacht Snamrock II, avant le commencement de la course et a échappé miraculeusement à la mort.

Southampton, 22.—Le Snamrock II, à bord duquel se trouvait le roi Edouard, a été complètement démolé par une lame, en face de Cowes, Ile de Wight. Le roi, qui était sur le pont, a échappé miraculeusement à la mort.

LE SCRUTIN D'HIER

Le chef Benoit s'en afflige pour sa brigade

Nos édiles en général ne s'étonnent pas du fiasco du règlement et quelques-uns d'entre eux ont de dures paroles à l'adresse du parti de la réforme

Lorsque la troisième lecture du règlement relatif à l'emprunt de \$100,000 pour le département des incendies, fut faite au conseil municipal, deux voix dissidentes se firent entendre, celles de l'échevin Brunet et de l'échevin Lapointe. Cette infime divergence d'opinion au point de vue numérique exprimait bien, à en juger par le vote d'hier, le sentiment de la masse populaire. Du moins, l'échevin Lapointe le confirme pleinement. En général, l'opinion commune on l'est aujourd'hui d'accord sur le principe qu'il faut de l'argent pour améliorer notre système de protection contre les incendies, pour assainir nos rues, donner aux pions des trottoirs, etc., mais la procédure à suivre pour toucher l'argent nécessaire à ces ornements d'utilité publique, a été loin de rencontrer l'approbation unanime des intéressés, et chose qui ne manque pas de frapper l'esprit, c'est que le "grand nombre" des échevins qui ont laissé passer le règlement, déclarent, aujourd'hui qu'il a été réduit à néant, n'attendaient rien moins de l'expression populaire.

La première personne que le reporter municipal de la "Patrie" a interviewée ce matin au sujet de cet événement, est le chef du service des incendies, M. Benoit, sans doute affligé de voir qu'on lui refuse les moyens de mettre son département en état de lutter efficacement contre des conflagrations de l'importance de celles qui ont amené tant de ruines dans notre ville, il y a quelques mois, et comme si le mauvais destin d'aujourd'hui arrivait au moment même où il causait avec notre reporter des aspirants au titre de pompiers venaient offrir leurs services.

Bien égaré pour vous, dit le chef, mais nous avons perdu tout espoir d'avoir de l'argent. Il faudra attendre que les élections se fassent.

L'échevin Bédard s'attendait au résultat. Il s'en était ouvert d'ailleurs au comité. Les propriétaires, dit-il, vivent du revenu et sont pratiquement ennemis de la taxe. Pour les punir de l'apathie qu'ils ont montrée hier, il n'y a qu'une chose à souhaiter, c'est que le mode des anciens leur rende le pouvoir de se procurer plus facilement de l'argent qui sera dépensé le plus inconsciemment possible.

L'échevin Ames déplore l'indifférence des hommes d'affaires et attribue à la crainte que le public éprouve d'habitude à la perspective de taxes nouvelles.

L'échevin Jacques exprime tristesse.

Le mécanicien fit aussitôt machine en arrière, mais l'enfant était déjà sous les roues, et, quand des ouvriers qui travaillaient près de là accoururent, ils ne trouvèrent qu'un cadavre terriblement mutilé.

Le corps était presque complètement coupé en deux parties, et un poignet était séparé du bras. Partout les blessures rouges avaient passé, faisant leur œuvre d'écrasement.

On transporta le petit cadavre à la demeure de ses parents, qui se trouve en face du lieu où s'est produit l'accident. Par un hasard étrange, la mère venait justement de sortir de l'hôpital, quand elle apprit l'horrible nouvelle en entrant. Inutile de peindre le désespoir de la pauvre femme.

Le char qui a frappé l'enfant porte le No 405.

Les échevins Lavallée, Robillard, Chevalier et autres ne sont pas étonnés de voir que le peuple se soit prononcé si catégoriquement contre de nouveaux impôts.

L'échevin Wilson s'attendait comme bien d'autres de ses collègues à la débâcle d'hier et il en conclut que la réforme a fait une bourse de plus en demandant aux propriétaires de se taxer.

Les échevins Lavallée, Robillard, Chevalier et autres ne sont pas étonnés de voir que le peuple se soit prononcé si catégoriquement contre de nouveaux impôts.

L'échevin Jacques exprime tristesse.

Le mécanicien fit aussitôt machine en arrière, mais l'enfant était déjà sous les roues, et, quand des ouvriers qui travaillaient près de là accoururent, ils ne trouvèrent qu'un cadavre terriblement mutilé.

Le corps était presque complètement coupé en deux parties, et un poignet était séparé du bras. Partout les blessures rouges avaient passé, faisant leur œuvre d'écrasement.

On transporta le petit cadavre à la demeure de ses parents, qui se trouve en face du lieu où s'est produit l'accident. Par un hasard étrange, la mère venait justement de sortir de l'hôpital, quand elle apprit l'horrible nouvelle en entrant. Inutile de peindre le désespoir de la pauvre femme.

Le char qui a frappé l'enfant porte le No 405.

Les échevins Lavallée, Robillard, Chevalier et autres ne sont pas étonnés de voir que le peuple se soit prononcé si catégoriquement contre de nouveaux impôts.

L'échevin Wilson s'attendait comme bien d'autres de ses collègues à la débâcle d'hier et il en conclut que la réforme a fait une bourse de plus en demandant aux propriétaires de se taxer.

Les échevins Lavallée, Robillard, Chevalier et autres ne sont pas étonnés de voir que le peuple se soit prononcé si catégoriquement contre de nouveaux impôts.

L'échevin Jacques exprime tristesse.

Le mécanicien fit aussitôt machine en arrière, mais l'enfant était déjà sous les roues, et, quand des ouvriers qui travaillaient près de là accoururent, ils ne trouvèrent qu'un cadavre terriblement mutilé.

Le corps était presque complètement coupé en deux parties, et un poignet était séparé du bras. Partout les blessures rouges avaient passé, faisant leur œuvre d'écrasement.

On transporta le petit cadavre à la demeure de ses parents, qui se trouve en face du lieu où s'est produit l'accident. Par un hasard étrange, la mère venait justement de sortir de l'hôpital, quand elle apprit l'horrible nouvelle en entrant. Inutile de peindre le désespoir de la pauvre femme.

forte lame a soudain frappé les yachts. Le mat de flèche du Snamrock II a été emporté et le mat principal est tombé par-dessus bord, emportant toutes les voiles. La voile de flèche du Snamrock I a aussi été emportée par la lame. Personne n'a été blessé à bord des yachts.

Le roi Edouard qui était l'hôte de sir Thomas Lipton à bord de l'Erin, a été témoin de l'accident.

Ryde, Ile de Wight, 22.—Le roi Edouard, désirant prendre une plus active part à la course fut transporté à bord du Snamrock II, accompagné de sir Thomas Lipton. Pendant que le yacht manœuvrait pour partir une lame vint frapper le pont et brisa le beaupré.

L'eau atteignit le mat de flèche qui se brisa et tomba, entraînant toute la voile. Le grand mat d'acier, pesant plus de deux tonnes, la vergue et ses voiles pesant trois à quatre tonnes, se balancèrent un moment, mais, heureusement, tombèrent dans l'eau avec fracas.

Le roi et sa suite étaient assis sur le pont, près du capot d'écuelle. (Suite dans l'extra.)

MAUVAIS MENAGE

Un hôtelier et sa femme se poursuivent mutuellement en cour de police

AGRESSION ET MENACES

La discorde règne en mairesse dans le ménage d'un hôtelier de Maison-neuve. Femme et mari ont comparu ce matin devant le magistrat Lafontaine. La femme est accusée de voies de fait sur l'hôtelier et ce dernier, d'avoir proféré des menaces violentes contre sa tendre moitié.

Les époux auront leur procès demain.

VOLEURS ALTERES

Ils derobent quatre douzaines de bouteilles à l'hôtel Lalonde

On pense retrouver les voleurs ivres

Des cambrioleurs ont pénétré avec effraction, la nuit dernière, dans le restaurant de M. Paul Lalonde, 29 rue Centre. Ils sont entrés dans la place en brisant la porte de derrière.

Ce matin, M. Lalonde a constaté la disparition de deux douzaines de bouteilles de bière et de deux douzaines de bouteilles de brandy.

L'établissement de M. Lalonde a déjà été visité trois fois par des malfaiteurs nocturnes. Cette fois, il se pourrait bien que les voleurs fussent pincés. Car le canstabe Collins, à qui la cause a été confiée, a de graves soupçons contre certains individus qui ont été vus en ribotte, ce matin, dans le voisinage.

LA POPULATION DE WESTMOUNT

Les énumérateurs ont terminé leur travail

Les énumérateurs qui, depuis environ deux semaines travaillaient au recensement de la ville de Westmount, ont terminé leur travail.

Le chiffre de la population n'a pas encore été calculé, cependant. L'année dernière, la population de Westmount était d'un peu plus de 7,800 Ames, et le secrétaire déclare que, cette année, elle atteindra presque 9,000.

Dés que la population sera de 10,000 Ames Westmount sera érigé en cité.

NOUVELLE EGLISE

Les plans et devis pour la construction de l'église et sacristie de la Paroisse Notre-Dame du Bon Conseil de Warwick, préparés par M. Alphonse Cartier, architecte de Montréal, viennent d'être approuvés par Sa Grandeur Mgr Harkins.

Le concert d'été que l'on donne tous les mercredis, au Club des Matelots catholiques, aura lieu ce soir, sous la présidence de M. Mitchell. Une foule de marins ont promis leur concours au succès de cette soirée.

Le concert d'été que l'on donne tous les mercredis, au Club des Matelots catholiques, aura lieu ce soir, sous la présidence de M. Mitchell. Une foule de marins ont promis leur concours au succès de cette soirée.

Le concert d'été que l'on donne tous les mercredis, au Club des Matelots catholiques, aura lieu ce soir, sous la présidence de M. Mitchell. Une foule de marins ont promis leur concours au succès de cette soirée.

Le concert d'été que l'on donne tous les mercredis, au Club des Matelots catholiques, aura lieu ce soir, sous la présidence de M. Mitchell. Une foule de marins ont promis leur concours au succès de cette soirée.

Le concert d'été que l'on donne tous les mercredis, au Club des Matelots catholiques, aura lieu ce soir, sous la présidence de M. Mitchell. Une foule de marins ont promis leur concours au succès de cette soirée.

Le concert d'été que l'on donne tous les mercredis, au Club des Matelots catholiques, aura lieu ce soir, sous la présidence de M. Mitchell. Une foule de marins ont promis leur concours au succès de cette soirée.

Le concert d'été que l'on donne tous les mercredis, au Club des Matelots catholiques, aura lieu ce soir, sous la présidence de M. Mitchell. Une foule de marins ont promis leur concours au succès de cette soirée.

L'Hon. M Parent à New-York MGR O'CONNELL

Tout en se faisant soigner, il s'occupera des intérêts de sa province

(Correspondance spéciale)

Québec, 22.—Le séjour que le maire se propose de faire à New-York en même temps à Québec et à la province. Tout en se faisant soigner, il s'occupera des intérêts de sa province.

Ainsi il doit avoir des entrevues avec un autre puissant syndicat de capitalistes américains qui veulent s'assurer la propriété du pouvoir d'eau du St-Maurice à La Tuque pour l'utiliser dans l'industrie des pâtes à papier. Le maire doit aussi avoir des entrevues avec un autre puissant syndicat de capitalistes américains qui veulent s'assurer la propriété du pouvoir d'eau du St-Maurice à La Tuque pour l'utiliser dans l'industrie des pâtes à papier.

BROYE CONTRE UN MUR

Fatal accident dont est victime un jeune commis du nom de Delacourt

Un jeune homme du nom de Thomas Delacourt est mort ce matin, vers une heure, à l'hôpital Général, où il avait été transporté hier matin.

La suite d'un accident arrivé lundi après-midi, au No 12 rue St-Pierre.

Delacourt était employé comme commis depuis quelque temps dans la maison Foreign Chess and Importing Co. Jeudi dernier, il se rendait en ardoise de la bâtisse portant le No 12, rue St-Pierre, afin de surveiller le classement des marchandises qui arrivaient alors en grande quantité.

Une foule de voitures se pressaient dans la cour, attendant le moment de ramener les marchandises qu'elles contenaient. Vers 2 hrs, le jeune homme sauta au bas d'une voiture, afin de donner ses instructions à un charretier qui s'avançait, lorsque la voiture revint brusquement en arrière et pressa le malheureux contre le mur de la bâtisse.

On se hâta de venir à son secours, on lui prodigua les soins les plus pressés, et bientôt le jeune homme fut sur pied, ne semblant pas souffrir d'une façon trop violente. Hier, cependant, comme il ressentait des douleurs, on le transporta à l'hôpital où les médecins constatèrent qu'il avait des blessures internes et entreprennent de pratiquer une opération. Cependant malgré tous les soins, le jeune homme a succombé ce matin.

Les propriétaires de l'établissement où il était employé se montrent très peints de cette mort inattendue.

Delacourt venait de France, où sa famille demeure encore. Il n'était arrivé en cette ville que depuis cinq ou six ans. Il avait sa maison de pension au No 120, rue St-Georges.

Le coroner a été averti, et il tiendra une enquête à ce sujet demain matin, à 10 hrs, à l'hôpital Général.

GUERISON MIRACULEUSE

Au sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes, de Brooklyn

Brooklyn, 22.—On signale une guérison miraculeuse qui s'est opérée à Brooklyn, dans le sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes.

Le miraculé est un jeune garçon nommé Maurice Lavery. Il était tellement faible et infirme que, depuis cinq ans, il ne pouvait marcher sans béquilles, et que les médecins s'attendaient à sa mort. Ayant lu le récit de la guérison d'un enfant infirme comme lui—Louis Gallagher, de Brooklyn—il persuada son père de le conduire à l'église Notre-Dame de Lourdes.

A son arrivée, le 11 février, il n'avait guère que la peau et les os. Le R. P. Porcalle lui donna une bouteille d'eau de Lourdes (France) et, au bout de quelques jours qu'il avait passés en prières, l'enfant marcha sans béquilles.

Dimanche dernier, en présence de plus de 3,000 fidèles émerveillés, il a parcouru l'église, expliquant son cas aux affligés et leur conseillant d'avoir la foi.

LA PHOTOGRAPHIE DU MEURTRIER

Sera conservée par la police dans la collection de portrait des criminels

Lapline examiné par des médecins aliénistes

Lapline, accusé du meurtre de M. Lachapelle, a été conduit, ce matin, par deux détectives, à la photographie. Le portrait du meurtrier sera conservé avec ceux des criminels.

Une foule énorme se pressait aux abords du palais de justice pour le meurtrier, mais les détectives ont veillé à ce qu'il ne soit pas vu.

Les officiers sanitaires ne perdent pas de vue les districts infectés par la variole.

Ces jours derniers il ont fait une inspection minutieuse de toutes les maisons de Farnham Ouest, et ils ont constaté que, contrairement à ce qui a été annoncé, il y a eu jusqu'à 62 cas de variole dans cette ville.

De ce nombre, 26 sont encore malades. Toutes les mesures de précaution ont été prises, et les officiers ont fort blâmé la négligence et l'indifférence que l'on a montrées au début. Heureusement, il n'est pas trop tard pour arrêter l'épidémie dans sa marche.

La condition générale des malades dans les autres centres infectés, y compris St-Hyacinthe et Granby, est assez satisfaisante.

Le conseil d'hygiène fait visiter toutes les maisons de la ville.

Les progrès du fiéau attribués à la négligence des autorités locales.

produits de ces gigantesques usines seront expédiés à Québec par une voie qui les raccorderont au Grand-Nord à St-Thécle, ou au chemin de fer de Québec et Lac St-Jean, au lac Edouard. La construction de cette voie ferrée, qui aura d'un côté une longueur de 30 milles et de l'autre une étendue de quarante milles se fera aux frais et dépens de ce syndicat.

La voie de raccourcement avec le Grand Nord, à St-Thécle, serait la plus longue des deux, mais la plus facile à construire, et elle traverserait une région beaucoup plus riche et plus fertile que l'autre. Le syndicat en question se propose de dépenser entre quatre et cinq millions de piastres dans l'exécution de ses gigantesques travaux.

On se hâta de venir à son secours, on lui prodigua les soins les plus pressés, et bientôt le jeune homme fut sur pied, ne semblant pas souffrir d'une façon trop violente. Hier, cependant, comme il ressentait des douleurs, on le transporta à l'hôpital où les médecins constatèrent qu'il avait des blessures internes et entreprennent de pratiquer une opération.

Cependant malgré tous les soins, le jeune homme a succombé ce matin.

Les propriétaires de l'établissement où il était employé se montrent très peints de cette mort inattendue.

Delacourt venait de France, où sa famille demeure encore. Il n'était arrivé en cette ville que depuis cinq ou six ans. Il avait sa maison de pension au No 120, rue St-Georges.

Le coroner a été averti, et il tiendra une enquête à ce sujet demain matin, à 10 hrs, à l'hôpital Général.

On se hâta de venir à son secours, on lui prodigua les soins les plus pressés, et bientôt le jeune homme fut sur pied, ne semblant pas souffrir d'une façon trop violente. Hier, cependant, comme il ressentait des douleurs, on le transporta à l'hôpital où les médecins constatèrent qu'il avait des blessures internes et entreprennent de pratiquer une opération.

Cependant malgré tous les soins, le jeune homme a succombé ce matin.

Les propriétaires de l'établissement où il était employé se montrent très peints de cette mort inattendue.

Delacourt venait de France, où sa famille demeure encore. Il n'était arrivé en cette ville que depuis cinq ou six ans. Il avait sa maison de pension au No 120, rue St-Georges.

Le coroner a été averti, et il tiendra une enquête à ce sujet demain matin, à 10 hrs, à l'hôpital Général.

On se hâta de venir à son secours, on lui prodigua les soins les plus pressés, et bientôt le jeune homme fut sur pied, ne semblant pas souffrir d'une façon trop violente. Hier, cependant, comme il ressentait des douleurs, on le transporta à l'hôpital où les médecins constatèrent qu'il avait des blessures internes et entreprennent de pratiquer une opération.

Cependant malgré tous les soins, le jeune homme a succombé ce matin.

Les propriétaires de l'établissement où il était employé se montrent très peints de cette mort inattendue.

Delacourt venait de France, où sa famille demeure encore. Il n'était arrivé en cette ville que depuis cinq ou six ans. Il avait sa maison de pension au No 120, rue St-Georges.

Le coroner a été averti, et il tiendra une enquête à ce sujet demain matin, à 10 hrs, à l'hôpital Général.

On se hâta de venir à son secours, on lui prodigua les soins les plus pressés, et bientôt le jeune homme fut sur pied, ne semblant pas souffrir d'une façon trop violente. Hier, cependant, comme il ressentait des douleurs, on le transporta à l'hôpital où les médecins constatèrent qu'il avait des blessures internes et entreprennent de pratiquer une opération.

Cependant malgré tous les soins, le jeune homme a succombé ce matin.

Les propriétaires de l'établissement où il était employé se montrent très peints de cette mort inattendue.

Delacourt venait de France, où sa famille demeure encore. Il n'était arrivé en cette ville que depuis cinq ou six ans. Il avait sa maison de pension au No 120, rue St-Georges.

Le coroner a été averti, et il tiendra une enquête à ce sujet demain matin, à 10 hrs, à l'hôpital Général.

On se hâta de venir à son secours, on lui prodigua les soins les plus pressés, et bientôt le jeune homme fut sur pied, ne semblant pas souffrir d'une façon trop violente. Hier, cependant, comme il ressentait des douleurs, on le transporta à l'hôpital où les médecins constatèrent qu'il avait des blessures internes et entreprennent de pratiquer une opération.

Cependant malgré tous les soins, le jeune homme a succombé ce matin.

Les propriétaires de l'établissement où il était employé se montrent très peints de cette mort inattendue.

Delacourt venait de France, où sa famille demeure encore. Il n'était arrivé en cette ville que depuis cinq ou six ans. Il avait sa maison de pension au No 120, rue St-Georges.

Le coroner a été averti, et il tiendra une enquête à ce sujet demain matin, à 10 hrs, à l'hôpital Général.

On se hâta de venir à son secours, on lui prodigua les soins les plus pressés, et bientôt le jeune homme fut sur pied, ne semblant pas souffrir d'une façon trop violente. Hier, cependant, comme il ressentait des douleurs, on le transporta à l'hôpital où les médecins constatèrent qu'il avait des blessures internes et entreprennent de pratiquer une opération.

Cependant malgré tous les soins, le jeune homme a succombé ce matin.

Les propriétaires de l'établissement où il était employé se montrent très peints de cette mort inattendue.

Delacourt venait de France, où sa famille demeure encore. Il n'était arrivé en cette ville que depuis cinq ou six ans. Il avait sa maison de pension au No 120, rue St-Georges.

Le coroner a été averti, et il tiendra une enquête à ce sujet demain matin, à 10 hrs, à l'hôpital Général.

Il est sacré évêque par le cardinal Satolli

Il s'embarquera bientôt pour l'Orléans

Rome, 22.—Mgr O'Connell, ancien recteur du Collège Américain à Rome, a été consacré dimanche dans l'église St-Jean de Latran, par le cardinal Satolli, préfet de la Sacre Congrégation de la Propagande et ancien évêque apostolique aux Etats-Unis.

Mgr O'Connell, qui, comme on le sait, a été nommé récemment évêque de Portland (Maine), s'embarquera sous peu pour l'Amérique.

POUR INTIMIDATION

L'Espagnol Chau subit son procès

Le procès de l'Espagnol Chau, accusé d'avoir proféré des paroles de menace et d'intimidation contre le cubain Valdés, cigariier, est commencé ce matin, devant son Honneur le juge Desnoyers. Une vingtaine de témoins rendront témoignage dans cette cause. M. Léon Farnelard de la "Patrie" sert d'interprète aux Espagnols qui ne comprennent ni l'anglais ni le français.

AU TRANSVAAL

Bruxelles, 22.—Hier, le Sénat, par 37 voix contre 22, a rejeté une résolution présentée par M. La Fontaine, socialiste, favorable au Transvaal et regrettant que la Belgique fut incapable d'intervenir.

M. de Favereau, ministre des Affaires Etrangères, répondant aux accusations portées contre l'Angleterre au cours du débat, a déclaré que les soldats anglais avaient massacré des femmes et des enfants noirs, et que la Grande-Bretagne avait porté la civilisation dans tous les pays du monde et défendu partout la liberté individuelle et la liberté de conscience.

249,416 SOLDATS ANGLAIS